

## Rapport financier intermédiaire (non audité)

pour la période close le 28 février 2025

### États de la situation financière (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024 (note 1)

	28 février 2025	31 août 2024
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Placements – position acheteur (actifs financiers non dérivés) (notes 2 et 3)	564 608	508 041
Trésorerie, y compris les avoirs en devises, à la juste valeur	35 515	7 901
Marge	39 081	43 202
Intérêts à recevoir	981	45
Montant à recevoir à la vente de titres en portefeuille	1 608	279
Montant à recevoir à l'émission de parts	178	10
Actifs dérivés	16 901	17 850
<b>Total de l'actif</b>	<b>658 872</b>	<b>577 328</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Placements – position vendeur (actifs financiers non dérivés) (notes 2 et 3)	58 903	–
Montant à payer à l'acquisition de titres en portefeuille	1 671	–
Montant à payer au rachat de parts	418	316
Provision pour retenues d'impôt	3	–
Intérêts à payer sur placements vendus à découvert	378	–
Passifs dérivés	22 628	28 699
<b>Total du passif</b>	<b>84 001</b>	<b>29 015</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)</b>	<b>574 871</b>	<b>548 313</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par série</b>		
Série A	29 655	31 530
Série F	16 388	18 519
Série S	–	–
Série O	528 828	498 264
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (\$) (note 6)</b>		
Série A	10,09	10,01
Série F	10,55	10,41
Série S	9,33	9,37
Série O	10,90	10,70

### Organisation du Fonds (note 1)

Le Fonds a été créé le 5 octobre 2018 (la date de création).

Série	Date de début des activités
Série A	9 octobre 2018
Série F	22 octobre 2018
Série S	22 octobre 2018
Série O	22 octobre 2018

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

### États du résultat global (non audité) (en milliers de dollars, sauf les montants par part et le nombre moyen de parts)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>		
Intérêts aux fins de distribution	10 311	14 954
Revenu de dividendes	3	22
Profit (perte) sur dérivés	(7 181)	20 346
Autres variations de la juste valeur des placements et des dérivés		
Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	(1 761)	(57 013)
Profit net (perte nette) réalisé(e) de change (notes 2f et g)	24	1 078
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés	8 706	84 705
<b>Profit net (perte nette) sur instruments financiers</b>	<b>10 102</b>	<b>64 092</b>
<b>Autres produits</b>		
Profit (perte) de change sur la trésorerie	268	465
<b>Total des autres produits</b>	<b>268</b>	<b>465</b>
<b>Charges (note 7)</b>		
Frais de gestion ±±	339	419
Frais d'administration fixes ±±±	38	48
Honoraires versés aux membres du comité d'examen indépendant	-	-
Charges au titre des intérêts sur placements vendus à découvert	121	-
Frais d'emprunt	1	-
Coûts de transaction ±±±±	258	520
Retenues d'impôt (note 8)	18	3
<b>Total des charges avant les renoncations/prises en charge</b>	<b>775</b>	<b>990</b>
Renoncations / prises en charge par le gestionnaire	-	-
<b>Total des charges après les renoncations/prises en charge</b>	<b>775</b>	<b>990</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>9 595</b>	<b>63 567</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série (à l'exclusion des distributions)</b>		
Série A	225	3 596
Série F	206	2 290
Série S	-	-
Série O	9 164	57 681
<b>Nombre moyen de parts en circulation pour la période, par série (en milliers)</b>		
Série A	3 035	3 859
Série F	1 654	2 269
Série S	-	-
Série O	48 183	53 360
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (à l'exclusion des distributions) (\$)</b>		
Série A	0,07	0,92
Série F	0,12	1,01
Série S	(0,04)	0,85
Série O	0,19	1,09

### ±± Taux maximums annuels des frais de gestion facturables (note 7)

Série	Frais
Série A	1,70 %
Série F	0,70 %
Série S	0,70 %
Série O	0,00 %

### ±±± Frais d'administration fixes (note 7)

Série	Frais
Série A	0,15 %
Série F	0,15 %
Série S	0,15 %
Série O	s. o.

### ±±±± Commissions de courtage et honoraires (notes 9 et 10)

	2025	2024
<b>Commissions de courtage et autres honoraires (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	25	130
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc.	21	129
Payé à CIBC World Markets Corp.	-	-
<b>Rabais de courtage (en milliers de dollars)</b>		
Total payé	-	-
Payé à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp.	-	-

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

**États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)**  
(en milliers de dollars)

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	Parts de série A		Parts de série F		Parts de série S		Parts de série O	
	28 février 2025	29 février 2024						
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions)</b>	<b>225</b>	<b>3 596</b>	<b>206</b>	<b>2 290</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>9 164</b>	<b>57 681</b>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>								
Montant reçu à l'émission de parts	1 744	1 686	1 945	2 336	–	–	69 698	14 187
Montant payé au rachat de parts	(3 844)	(7 991)	(4 282)	(7 306)	–	–	(48 298)	(105 576)
<b>Total des transactions sur parts rachetables</b>	<b>(2 100)</b>	<b>(6 305)</b>	<b>(2 337)</b>	<b>(4 970)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>21 400</b>	<b>(91 389)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>(1 875)</b>	<b>(2 709)</b>	<b>(2 131)</b>	<b>(2 680)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>30 564</b>	<b>(33 708)</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période</b>	<b>31 530</b>	<b>37 704</b>	<b>18 519</b>	<b>24 063</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>498 264</b>	<b>558 778</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période</b>	<b>29 655</b>	<b>34 995</b>	<b>16 388</b>	<b>21 383</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>528 828</b>	<b>525 070</b>
<b>Parts rachetables émises et en circulation (en milliers) (note 6)</b>								
Aux 28 février 2025 et 29 février 2024								
Solde au début de la période	3 149	4 167	1 778	2 584	–	–	46 529	58 904
Parts rachetables émises	173	179	185	234	–	–	6 468	1 389
Parts rachetables émises au réinvestissement des distributions	–	–	–	–	–	–	–	–
	<b>3 322</b>	<b>4 346</b>	<b>1 963</b>	<b>2 818</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>52 997</b>	<b>60 293</b>
Parts rachetables rachetées	(383)	(839)	(410)	(747)	–	–	(4 465)	(10 590)
<b>Solde à la fin de la période</b>	<b>2 939</b>	<b>3 507</b>	<b>1 553</b>	<b>2 071</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>48 532</b>	<b>49 703</b>

**Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital (note 8)**

En décembre 2024, le Fonds disposait des pertes en capital nettes et des pertes autres qu'en capital suivantes (en milliers de dollars) pouvant être reportées en avant aux fins de l'impôt :

Total des pertes en capital nettes	Total des pertes autres qu'en capital venant à échéance de 2034 à 2044
59 513	99 379

**Tableaux des flux de trésorerie (non audité)**  
**(en milliers de dollars)**

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 29 février 2024 (note 1)

	28 février 2025	29 février 2024
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation (à l'exclusion des distributions)	9 595	63 567
Ajustements au titre des éléments suivants :		
Perte (profit) de change sur la trésorerie	(268)	(465)
(Profit net) perte nette réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés	1 761	57 013
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements et des dérivés	(8 706)	(84 705)
Achat de placements	(1 906 622)	(2 132 888)
Produits de la vente de placements	1 911 123	2 151 860
Marge	4 121	49 840
Intérêts à recevoir	(936)	109
Autres charges à payer et autres passifs	3	–
Intérêts à payer sur placements vendus à découvert	378	–
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>10 449</b>	<b>104 331</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Montant reçu à l'émission de parts	73 219	17 865
Montant payé au rachat de parts	(56 322)	(122 027)
<b>Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>16 897</b>	<b>(104 162)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie pendant la période</b>	<b>27 346</b>	<b>169</b>
<b>Perte (profit) de change sur la trésorerie</b>	<b>268</b>	<b>465</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période</b>	<b>7 901</b>	<b>15 758</b>
<b>Trésorerie (découvert bancaire) à la fin de la période</b>	<b>35 515</b>	<b>16 392</b>
Intérêts reçus	9 375	15 063
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	3	22
Intérêts payés sur placements vendus à découvert	499	–

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

### Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025

Titre	Nombre de parts	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIENS</b>				
Fonds mondial neutre au marché CC&L II, série F	2 327 454	28 000	28 684	
<b>TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIENS</b>		<b>28 000</b>	<b>28 684</b>	<b>5,0 %</b>
<b>TOTAL DES FONDS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>28 000</b>	<b>28 684</b>	<b>5,0 %</b>

Titre	Nombre d'actions	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>ACTIONS INTERNATIONALES</b>				
<b>États-Unis</b>				
Deutsche Bank AG, London – Billet lié à un indice – Indice DB Global Equity Reversion Factor USD	170	23 824	25 504	
Macquarie Bank Limited, London Branch – Billet lié à un indice – Indice The Macquarie 7x Leveraged Dynamic Carry Bull / Bear Commodities Spread	120 000	16 444	18 152	
		40 268	43 656	7,6 %
<b>TOTAL DES ACTIONS INTERNATIONALES</b>		<b>40 268</b>	<b>43 656</b>	<b>7,6 %</b>
<b>TOTAL DES ACTIONS</b>		<b>40 268</b>	<b>43 656</b>	<b>7,6 %</b>

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES – POSITIONS ACHETEUR</b>							
<b>Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada</b>							
Gouvernement du Canada	0,50 %	2025/09/01		5 775 000	5 682	5 712	
					5 682	5 712	1,0 %
<b>Obligations émises et garanties par les gouvernements provinciaux</b>							
Province d'Ontario	5,85 %	2033/03/08		5 950 000	6 860	6 982	
					6 860	6 982	1,2 %

<b>Obligations de sociétés</b>							
Fonds de placement immobilier Allied	1,73 %	2026/02/12	série H, rachetable	2 500 000	2 440	2 456	
Fonds de placement immobilier Allied	3,13 %	2028/05/15	série G, rachetable	500 000	479	482	
Fonds de placement immobilier Allied	5,53 %	2028/09/26	rachetable	1 000 000	1 026	1 033	
ARC Resources Ltd.	2,35 %	2026/03/10	rachetable	1 500 000	1 482	1 486	
Banque de Montréal	4,31 %	2027/06/01	rachetable	4 000 000	4 068	4 091	
Banque de Montréal	4,30 %	2080/11/26	taux variable, rachetable	700 000	699	700	
Banque de Nouvelle-Écosse (La)	3,81 %	2028/11/15	taux variable, rachetable	4 000 000	4 021	4 055	
Bell Canada	3,35 %	2025/03/12	rachetable	1 500 000	1 500	1 500	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	4,90 %	2027/04/02	taux variable, rachetable	1 500 000	1 524	1 526	
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,33 %	2033/01/20	taux variable, rachetable	1 000 000	1 039	1 046	
Capital Power Corp.	5,82 %	2028/09/15	rachetable	1 000 000	1 060	1 071	
Central 1 Credit Union	5,98 %	2028/11/10	rachetable	1 500 000	1 603	1 613	
Enbridge Inc.	2,44 %	2025/06/02	rachetable	1 500 000	1 496	1 497	
Enbridge Inc.	3,86 %	2028/02/25	taux flottant	2 000 000	2 000	2 002	
Banque Equitable	3,91 %	2027/12/17	rachetable	2 000 000	2 016	2 018	
FPI First Capital	3,60 %	2026/05/06	série T, rachetable	1 500 000	1 501	1 503	
Financière General Motors du Canada Ltée	5,20 %	2028/02/09	rachetable	1 000 000	1 032	1 037	
Glacier Credit Card Trust	4,96 %	2027/09/20	série 22-1	2 000 000	2 073	2 082	
Glacier Credit Card Trust	5,68 %	2028/09/20	série 23-1	4 000 000	4 264	4 305	
Inter Pipeline Ltd.	5,71 %	2030/05/29	rachetable	600 000	636	641	
Banque Manuvie du Canada	3,99 %	2028/02/22		2 750 000	2 808	2 808	
Northwest Healthcare Properties REIT	5,02 %	2028/02/18		1 000 000	1 000	1 005	
Pembina Pipeline Corp.	5,02 %	2032/01/12	rachetable	1 000 000	1 043	1 056	
Fonds de placement immobilier RioCan	4,63 %	2029/05/01	rachetable	1 500 000	1 527	1 541	
Banque Royale du Canada	3,63 %	2028/12/10	taux variable, rachetable	4 000 000	4 002	4 039	
Banque Royale du Canada	5,01 %	2033/02/01	taux variable, rachetable	1 000 000	1 034	1 038	
Banque Royale du Canada	4,50 %	2080/11/24	taux variable	700 000	700	700	
SmartCentres REIT	5,35 %	2028/05/29	rachetable	1 500 000	1 564	1 568	
SmartCentres REIT	3,53 %	2029/12/20	série U, rachetable	1 500 000	1 446	1 466	
Banque Toronto-Dominion (La)	4,21 %	2027/06/01		4 000 000	4 061	4 085	
Banque Toronto-Dominion (La)	3,06 %	2032/01/26	taux flottant, rachetable	2 000 000	1 984	1 986	
TransCanada PipeLines Ltd.	3,30 %	2025/07/17	rachetable	1 500 000	1 499	1 500	
Vidéotron Ltée	4,65 %	2029/07/15	rachetable	1 636 000	1 682	1 698	
					60 309	60 634	10,6 %
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES – POSITIONS ACHETEUR</b>					<b>72 851</b>	<b>73 328</b>	<b>12,8 %</b>

<b>OBLIGATIONS INTERNATIONALES – POSITIONS ACHETEUR</b>							
<b>Brésil</b>							
République fédérative du Brésil		2030/01/01	coupon zéro, BRL	15 700 000	2 154	1 957	
					2 154	1 957	0,4 %

<b>Indonésie</b>							
République d'Indonésie	6,75 %	2035/07/15	série FR103, IDR	168 466 000 000	14 596	14 467	
					14 596	14 467	2,5 %

<b>États-Unis</b>							
Government National Mortgage Association	5,00 %	2054/12/20	USD	4 978 437	6 922	7 109	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

### Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Obligation du Trésor des États-Unis	2,25 %	2041/05/15	USD	3 000 000	2 992	3 226	
					9 914	10 335	1,8 %
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES – POSITIONS ACHETEUR</b>					<b>26 664</b>	<b>26 759</b>	<b>4,7 %</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS – POSITIONS ACHETEUR</b>					<b>99 515</b>	<b>100 087</b>	<b>17,5 %</b>
<b>OBLIGATIONS CANADIENNES – POSITIONS VENDEUR</b>							
<b>Obligations émises et garanties par le gouvernement du Canada</b>							
Gouvernement du Canada	3,00 %	2027/02/01		(5 000 000)	(5 027)	(5 040)	
Gouvernement du Canada	1,00 %	2027/06/01		(27 000 000)	(25 885)	(26 111)	
Gouvernement du Canada	2,75 %	2027/09/01		(2 100 000)	(2 108)	(2 110)	
Gouvernement du Canada	3,50 %	2028/03/01		(3 700 000)	(3 793)	(3 799)	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2029/03/01		(1 600 000)	(1 668)	(1 686)	
Gouvernement du Canada	2,25 %	2029/06/01		(9 000 000)	(8 753)	(8 900)	
Gouvernement du Canada	5,75 %	2029/06/01		(7 000 000)	(7 853)	(7 894)	
Gouvernement du Canada	4,00 %	2041/06/01		(3 000 000)	(3 166)	(3 363)	
					(58 253)	(58 903)	(10,3) %
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS CANADIENNES – POSITIONS VENDEUR</b>					<b>(58 253)</b>	<b>(58 903)</b>	<b>(10,3) %</b>
<b>TOTAL DES OBLIGATIONS – POSITIONS VENDEUR</b>					<b>(58 253)</b>	<b>(58 903)</b>	<b>(10,3) %</b>
<b>TOTAL DES PLACEMENTS AVANT LES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>109 530</b>	<b>113 524</b>	<b>19,8 %</b>
<b>PLACEMENTS À COURT TERME (note 12)</b>							
Banner Trust	4,40 %	2025/03/04	billet à escompte	3 500 000	3 425	3 499	
Banner Trust	4,10 %	2025/03/12	billet à escompte	9 000 000	8 829	8 989	
Banner Trust	3,71 %	2025/05/13	billet à escompte	5 000 000	4 910	4 964	
Bay Street Funding Trust	3,16 %	2025/04/08	billet à escompte	14 500 000	14 424	14 453	
Bay Street Funding Trust	3,64 %	2025/05/02	billet à escompte	3 000 000	2 956	2 982	
BNP Paribas Finance Inc.	3,60 %	2025/04/22	billet à escompte	6 000 000	5 893	5 970	
Canadian Master Trust	3,72 %	2025/03/20	billet à escompte	8 000 000	7 902	7 985	
Central 1 Credit Union	3,20 %	2025/04/14	billet à escompte	4 500 000	4 465	4 483	
Clarity Trust	3,46 %	2025/07/08	billet à escompte	5 500 000	5 407	5 434	
Clarity Trust	3,49 %	2025/08/20	billet à escompte	6 525 000	6 377	6 420	
Enbridge Gas Inc.	3,20 %	2025/03/18	billet à escompte	10 200 000	10 176	10 185	
Fusion Trust	3,44 %	2025/03/11	série A, billet à escompte	9 000 000	8 924	8 992	
Fusion Trust	3,54 %	2025/04/14	série A, billet à escompte	12 800 000	12 647	12 746	
Fusion Trust	3,46 %	2025/07/08	série A, billet à escompte	10 000 000	9 830	9 880	
Glacier Credit Card Trust	3,56 %	2025/05/14	billet à escompte	10 000 000	9 854	9 929	
Honda Canada Finance Inc.	3,29 %	2025/03/19	billet à escompte	8 000 000	7 964	7 987	
Honda Canada Finance Inc.	3,15 %	2025/03/25	billet à escompte	4 800 000	4 778	4 790	
Honda Canada Finance Inc.	3,07 %	2025/05/09	billet à escompte	10 000 000	9 926	9 942	
Hydro One Inc.	2,91 %	2025/05/08	billet à escompte	3 000 000	2 978	2 984	
Inter Pipeline (Corridor) Inc.	3,43 %	2025/03/20	billet à escompte	2 500 000	2 479	2 496	
Inter Pipeline (Corridor) Inc.	3,11 %	2025/05/14	billet à escompte	6 625 000	6 575	6 583	
King Street Funding Trust	3,16 %	2025/04/08	billet à escompte	9 200 000	9 152	9 170	
King Street Funding Trust	3,54 %	2025/04/09	billet à escompte	2 500 000	2 471	2 491	
King Street Funding Trust	3,70 %	2025/05/07	billet à escompte	8 500 000	8 348	8 443	
King Street Funding Trust	3,32 %	2025/05/28	billet à escompte	5 000 000	4 946	4 960	
Lakeshore Trust	4,10 %	2025/03/25	billet à escompte	550 000	539	548	
Lakeshore Trust	3,84 %	2025/04/21	billet à escompte	6 500 000	6 379	6 466	
Merit Trust	4,27 %	2025/03/12	billet à escompte de premier rang	9 100 000	8 911	9 088	
Merit Trust	3,40 %	2025/04/22	billet à escompte de premier rang	7 000 000	6 942	6 966	
Merit Trust	3,70 %	2025/05/08	billet à escompte de premier rang	11 000 000	10 802	10 925	
MUFG Bank Ltd. of Canada	3,10 %	2025/04/07	billet à escompte	12 600 000	12 530	12 561	
Ontario Power Generation Inc.	3,03 %	2025/06/11	billet à escompte	10 000 000	9 908	9 916	
Plaza Trust	4,11 %	2025/03/20	billet à escompte	5 900 000	5 782	5 888	
Plaza Trust	4,10 %	2025/03/25	billet à escompte	9 000 000	8 820	8 976	
Plaza Trust	3,86 %	2025/04/16	billet à escompte	2 500 000	2 454	2 488	
Plaza Trust	3,47 %	2025/06/18	billet à escompte	2 500 000	2 457	2 474	
Prime Trust	3,97 %	2025/03/17	billet à escompte de premier rang	5 000 000	4 919	4 991	
Prime Trust	4,32 %	2025/03/05	billet à escompte	2 150 000	2 105	2 149	
Prime Trust	4,10 %	2025/03/28	billet à escompte	6 000 000	5 880	5 982	
Prime Trust	3,88 %	2025/04/17	billet à escompte	700 000	687	697	
Prime Trust	3,17 %	2025/08/08	billet à escompte	4 000 000	3 938	3 945	
Pure Grove Funding	4,35 %	2025/03/05	billet à escompte	21 600 000	21 141	21 590	
Reliant Trust	4,27 %	2025/03/12	billet à escompte	7 300 000	7 148	7 291	
Reliant Trust	3,35 %	2025/06/25	billet à escompte	7 000 000	6 905	6 926	
Ridge Trust	3,72 %	2025/03/20	billet à escompte	5 000 000	4 939	4 990	
Ridge Trust	3,45 %	2025/07/17	billet à escompte	7 000 000	6 882	6 910	
Ridge Trust	3,44 %	2025/07/18	billet à escompte	5 000 000	4 916	4 936	
Storm King Funding Trust	4,11 %	2025/03/20	billet à escompte	7 600 000	7 448	7 584	
Storm King Funding Trust	3,48 %	2025/06/10	billet à escompte	14 875 000	14 623	14 734	
Sumitomo Mitsui Banking Corp. of Canada	3,02 %	2025/05/07	billet à escompte	3 250 000	3 230	3 232	
Volkswagen Canada	3,18 %	2025/03/11	billet à escompte	7 350 000	7 342	7 344	
Volkswagen Canada	3,18 %	2025/03/13	billet à escompte	8 000 000	7 990	7 992	
Zeus Receivables Trust	4,27 %	2025/03/04	billet à escompte de premier rang	3 500 000	3 430	3 499	
Zeus Receivables Trust	4,10 %	2025/03/28	billet à escompte de premier rang	7 000 000	6 860	6 979	
Zeus Receivables Trust	3,88 %	2025/04/17	billet à escompte de premier rang	1 850 000	1 815	1 841	
Zeus Receivables Trust	3,71 %	2025/05/13	billet à escompte de premier rang	2 700 000	2 651	2 680	

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

### Inventaire du portefeuille (non audité) Au 28 février 2025 (suite)

Titre	Taux d'intérêt nominal (%)	Date d'échéance	Autres renseignements	Valeur nominale	Coût moyen (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)	% de l'actif net
Zeus Receivables Trust	3,45 %	2025/07/15	billet à escompte de premier rang	13 000 000	12 782	12 836	
<b>TOTAL DES PLACEMENTS À COURT TERME</b>					<b>388 791</b>	<b>392 181</b>	<b>68,2 %</b>
Moins les coûts de transaction inclus dans le coût moyen					(10)		
<b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>					<b>498 311</b>	<b>505 705</b>	<b>88,0 %</b>
<sup>1-8</sup> Marge (note 11)						39 081	6,8 %
Actifs dérivés						16 901	2,9 %
Passifs dérivés						(22 628)	(3,9) %
Autres actifs, moins les passifs						35 812	6,2 %
<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b>						<b>574 871</b>	<b>100,0 %</b>

<sup>1-8</sup> Les numéros de référence des couvertures correspondent au numéro de référence dans le tableau Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme.

### Actifs et passifs dérivés – options

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
<b>Options de vente position acheteur</b>						
Indice S&P 500	2025/03/22	5 525,00 USD	16	1 600	435	31
Indice S&P 500	2025/03/22	4 700,00 USD	3	300	6	1
Indice S&P 500	2025/03/22	4 725,00 USD	24	2 400	61	10
Indice S&P 500	2025/03/22	5 050,00 USD	19	1 900	26	12
Indice S&P 500	2025/04/18	4 900,00 USD	24	2 400	50	32
Indice S&P 500	2025/04/18	4 750,00 USD	3	300	5	3
Indice S&P 500	2025/04/18	5 125,00 USD	12	1 200	21	23
Indice S&P 500	2025/05/17	4 750,00 USD	3	300	5	7
Indice S&P 500	2025/05/17	4 850,00 USD	24	2 400	56	60
Indice S&P 500	2025/06/21	5 875,00 USD	16	1 600	466	343
<b>Total des options de vente position acheteur</b>					1 131	522
<b>Options d'achat position acheteur</b>						
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2025/03/19	22,00 USD	75	7 500	21	11
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2025/04/17	22,00 USD	76	7 600	20	17
Indice Chicago Board Options Exchange SPX Volatility	2025/05/22	23,00 USD	75	7 500	20	19
Indice S&P 500	2025/03/22	6 550,00 USD	16	1 600	17	–
Indice S&P 500	2025/04/18	6 600,00 USD	16	1 600	17	2
Indice S&P 500	2025/05/17	6 575,00 USD	16	1 600	15	10
<b>Total des options d'achat position acheteur</b>					110	59
<b>Total – position acheteur</b>						
					<b>1 241</b>	<b>581</b>
<b>Options de vente position vendeur</b>						
3M Co.	2025/04/18	135,00 USD	(25)	(2 500)	(6)	(3)
Airbnb Inc., catégorie A	2025/03/22	120,00 USD	(26)	(2 600)	(10)	(2)
Amphenol Corp., catégorie A	2025/04/18	60,00 USD	(54)	(5 400)	(5)	(8)
Arista Networks Inc.	2025/04/18	85,00 USD	(39)	(3 900)	(14)	(20)
Booking Holdings Inc.	2025/04/18	4 700,00 USD	(1)	(100)	(8)	(13)
Cadence Design Systems Inc.	2025/03/22	280,00 USD	(11)	(1 100)	(9)	(52)
Capital One Financial Corp.	2025/03/22	175,00 USD	(18)	(1 800)	(8)	(4)
Constellation Energy Corp.	2025/04/18	230,00 USD	(13)	(1 300)	(15)	(23)
Deere & Co.	2025/04/18	450,00 USD	(7)	(700)	(6)	(7)
Digital Realty Trust Inc.	2025/04/18	145,00 USD	(22)	(2 200)	(7)	(8)
Eaton Corp. PLC	2025/04/18	260,00 USD	(12)	(1 200)	(6)	(7)
Equinix Inc.	2025/04/18	850,00 USD	(4)	(400)	(7)	(9)
Fortinet Inc.	2025/03/22	85,00 USD	(38)	(3 800)	(11)	(1)
GE Vernova Inc.	2025/04/18	270,00 USD	(11)	(1 100)	(12)	(10)
General Motors Co.	2025/03/22	46,00 USD	(70)	(7 000)	(7)	(5)
Howmet Aerospace Inc.	2025/04/18	120,00 USD	(28)	(2 800)	(9)	(7)
International Business Machines Corp.	2025/03/22	205,00 USD	(16)	(1 600)	(7)	–
Marriott International Inc., catégorie A	2025/04/18	260,00 USD	(13)	(1 300)	(7)	(6)
Meta Platforms Inc., catégorie A	2025/03/22	555,00 USD	(5)	(500)	(9)	(1)
MetLife Inc.	2025/03/22	80,00 USD	(41)	(4 100)	(6)	(2)
Netflix Inc.	2025/03/22	775,00 USD	(4)	(400)	(9)	(1)
O'Reilly Automotive Inc.	2025/04/18	1 240,00 USD	(2)	(200)	(4)	(2)
Palantir Technologies Inc.	2025/03/22	60,00 USD	(50)	(5 000)	(17)	(2)
PayPal Holdings Inc.	2025/03/22	82,50 USD	(39)	(3 900)	(12)	(67)
Royal Caribbean Cruises Ltd.	2025/03/22	220,00 USD	(14)	(1 400)	(10)	(4)
Indice S&P 500	2025/03/01	5 970,00 USD	(6)	(600)	(68)	(13)
Indice S&P 500	2025/03/22	5 720,00 USD	(3)	(300)	(27)	(13)
Indice S&P 500	2025/03/22	5 640,00 USD	(8)	(800)	(90)	(25)
Indice S&P 500	2025/04/18	5 770,00 USD	(3)	(300)	(24)	(30)
Indice S&P 500	2025/04/18	5 750,00 USD	(8)	(800)	(74)	(75)
Indice S&P 500	2025/05/17	5 750,00 USD	(8)	(800)	(83)	(106)
Indice S&P 500	2025/05/17	5 770,00 USD	(3)	(300)	(25)	(42)
ServiceNow Inc.	2025/03/22	980,00 USD	(3)	(300)	(8)	(31)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Titre	Date d'échéance	Prix d'exercice	Nombre d'options	Participation sous-jacente aux options sur actions	Produits (en milliers de dollars)	Juste valeur (en milliers de dollars)
Starbucks Corp.	2025/03/22	85,00 USD	(37)	(3 700)	(4)	–
Stryker Corp.	2025/04/18	370,00 USD	(9)	(900)	(6)	(9)
Tesla Inc.	2025/03/22	355,00 USD	(8)	(800)	(17)	(74)
Indice UKX	2025/03/22	8 600,00 GBP	(210)	(210)	(22)	(11)
Williams Cos. Inc. (The)	2025/04/18	50,00 USD	(63)	(6 300)	(4)	(4)
<b>Total des options de vente position vendeur</b>					<b>(673)</b>	<b>(697)</b>
<b>Options d'achat position vendeur</b>						
Indice S&P 500	2025/03/01	6 165,00 USD	(16)	(1 600)	(70)	–
Indice S&P 500	2025/03/08	6 150,00 USD \$	(12)	(1 200)	(55)	(2)
Indice S&P 500	2025/03/22	6 225,00 USD	(8)	(800)	(70)	(5)
Indice S&P 500	2025/04/18	6 275,00 USD	(8)	(800)	(67)	(20)
Indice S&P 500	2025/05/17	6 300,00 USD	(8)	(800)	(56)	(40)
<b>Total des options d'achat position vendeur</b>					<b>(318)</b>	<b>(67)</b>
<b>Total – position vendeur</b>					<b>(991)</b>	<b>(764)</b>
<b>Actifs et passifs dérivés – options</b>					<b>250</b>	<b>(183)</b>

### Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés (note 12)

Valeur contractuelle (\$)	Nom du contrat	Date d'échéance	Nombre de contrats	Devise	Prix par contrat	Juste valeur (\$)	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
16 790 288	Taux CORRA à 3 mois	mars 2026	69	CAD	97,34	16 846 350	56
17 329 165	Taux Euribor à 3 mois	décembre 2025	47	EUR	98,27	17 294 778	(34)
17 750 646	SOFR à 3 mois	mars 2026	51	USD	96,23	17 766 325	16
17 491 650	SONIA à 3 mois	mars 2026	40	GBP	96,12	17 496 200	5
16 903 907	Acceptations bancaires de 90 jours	décembre 2025	19	AUD	99,11	16 905 973	2
13 101 683	Indice Amsterdam Exchanges	mars 2025	46	EUR	948,90	12 750 427	(351)
12 816 075	Indice ASX SPI 200	mars 2025	70	AUD	8 157,96	12 775 288	(41)
13 344 549	Obligation du Trésor de l'Australie à 10 ans	mars 2025	130	AUD	114,35	13 248 658	(96)
1 945 540	Contrats E-Mini sur indice NASDAQ-100	mars 2025	3	USD	22 412,76	1 815 917	(130)
1 726 455	Contrats E-mini sur l'indice Technology Select Sector	mars 2025	5	USD	2 386,67	1 646 402	(80)
1 641 950	Indice Energy Select Sector	mars 2025	12	USD	945,77	1 656 413	14
19 673 122	Euro BTP	mars 2025	107	EUR	122,51	19 364 838	(308)
34 566 676	Euro-BUND	juin 2025	174	EUR	132,37	34 548 396	(18)
6 091 500	Obligation du gouvernement du Canada à cinq ans	juin 2025	53	CAD	114,93	6 144 290	53
12 713 954	Indice KOSPI 200	mars 2025	157	KRW	327,54	12 949 248	235
10 599 760	Obligation d'État position longue	juin 2025	63	GBP	92,45	10 711 900	112
12 832 475	Indice Mexican Stock Exchange Price and Quotation	mars 2025	351	MXN	51 940,51	12 988 987	156
13 145 388	Nikkei 225	mars 2025	46	USD	39 505,00	12 513 158	(632)
6 062 031	Indice S&P/TSX 60	mars 2025	20	CAD	1 515,51	6 124 800	63
13 038 182	Indice du marché de Suisse	mars 2025	63	CHF	12 916,56	13 095 158	57
33 305 700	Obligation du gouvernement du Canada à 2 ans	juin 2025	316	CAD	105,40	33 415 420	110
31 869 879	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2025	197	USD	111,82	32 562 364	692
30 023 053	Contrat E-Mini sur indice S&P 500 des États-Unis	mars 2025	68	USD	6 103,55	29 332 929	(690)
(22 867 590)	Obligation du Trésor de la Corée à 10 ans	mars 2025	(194)	KRW	119,19	(22 978 868)	(111)
(4 640 701)	Euro-BOBL	juin 2025	(26)	EUR	118,93	(4 639 920)	1
(12 621 894)	Euro-BONO	mars 2025	(66)	EUR	127,43	(12 357 713)	264
(15 744 927)	Obligation à 30 ans Euro-BUXL	juin 2025	(81)	EUR	129,52	(15 744 927)	–
(15 582 482)	Euro-SCHATZ	juin 2025	(97)	EUR	107,04	(15 583 938)	(1)
(13 201 974)	Indice FTSE 100	mars 2025	(88)	GBP	8 243,59	(14 077 835)	(876)
(13 015 263)	Obligation à long terme de la Confédération suisse	mars 2025	(54)	CHF	150,43	(12 862 272)	153
(12 428 973)	Indice MSCI d'Indonésie	mars 2025	(564)	USD	1 523,22	(10 778 924)	1 650
(13 005 523)	Indice Nifty 50	mars 2025	(198)	USD	22 700,70	(12 758 772)	247
(13 091 768)	Indice FTSE/JSE Top 40 d'Afrique du Sud	mars 2025	(212)	ZAR	79 862,47	(12 960 220)	132
(11 360 790)	Obligation du gouvernement du Canada à dix ans	juin 2025	(93)	CAD	122,16	(11 603 610)	(243)
(17 149 344)	Ultra – Obligation du Trésor des États-Unis à long terme	juin 2025	(99)	USD	119,73	(17 778 207)	(629)
(4 422 443)	Obligation du Trésor des États-Unis à 10 ans	juin 2025	(28)	USD	109,17	(4 500 297)	(78)
(7 744 384)	Obligation du Trésor des États-Unis à 2 ans	juin 2025	(26)	USD	102,94	(7 785 233)	(41)
(9 867 558)	Obligation du Trésor des États-Unis à 5 ans	juin 2025	(64)	USD	106,57	(9 994 149)	(127)
(12 728 660)	Indice WIG20	mars 2025	(761)	PLN	2 338,35	(14 071 295)	(1 343)
<b>155 289 354</b>	<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme standardisés</b>					<b>153 478 039</b>	<b>(1 811)</b>

Au 28 février 2025, un montant de 17 757 697 \$ était déposé à titre de marge des contrats à terme standardisés.

### Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme (note 11)

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/17	AUD	720 000	CAD	644 926	0,896	0,897	1
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/17	AUD	530 000	CAD	474 737	0,896	0,897	1
1	Banque de Montréal	A-1	2025/03/17	CAD	617 096	AUD	685 000	1,110	1,114	3
1	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/17	CAD	537 527	AUD	595 000	1,107	1,114	4
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	BRL	8 705 000	USD	1 502 027	0,173	0,170	(35)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée		Devise vendue		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale		Valeur nominale				
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	BRL	4 240 000	USD	724 935	0,171	0,170	(7)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	BRL	2 945 000	USD	503 522	0,171	0,170	(5)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	BRL	2 705 000	USD	462 488	0,171	0,170	(5)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	BRL	2 360 000	USD	403 502	0,171	0,170	(4)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/06	BRL	26 105 000	USD	4 273 203	0,164	0,170	229
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	113 240 000	USD	18 372 976	0,162	0,170	1 230
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	101 145 000	USD	17 293 291	0,171	0,170	(177)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	88 105 000	USD	15 063 774	0,171	0,170	(154)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	74 465 000	USD	12 081 806	0,162	0,170	810
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	21 895 000	USD	3 743 503	0,171	0,170	(38)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	16 830 000	USD	2 877 513	0,171	0,170	(29)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	8 125 000	USD	1 416 863	0,174	0,170	(54)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	3 360 000	USD	548 150	0,163	0,170	32
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	3 340 000	USD	550 352	0,165	0,170	24
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	BRL	2 885 000	USD	462 007	0,160	0,170	40
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/06/06	BRL	101 145 000	USD	17 301 870	0,171	0,166	(679)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/06/06	BRL	88 105 000	USD	15 071 247	0,171	0,166	(591)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	USD	1 488 339	BRL	8 705 000	5,849	5,891	15
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	USD	719 302	BRL	4 240 000	5,895	5,891	(1)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	USD	471 072	BRL	2 945 000	6,252	5,891	(42)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	USD	433 591	BRL	2 705 000	6,239	5,891	(37)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/06	USD	382 403	BRL	2 360 000	6,172	5,891	(26)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/06	USD	4 463 309	BRL	26 105 000	5,849	5,891	46
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	19 361 236	BRL	113 240 000	5,849	5,891	198
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	17 637 981	BRL	101 145 000	5,735	5,891	676
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	15 364 025	BRL	88 105 000	5,735	5,891	589
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	12 731 671	BRL	74 465 000	5,849	5,891	130
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	3 514 689	BRL	21 895 000	6,230	5,891	(293)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	2 730 636	BRL	16 830 000	6,163	5,891	(183)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	1 389 174	BRL	8 125 000	5,849	5,891	14
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	574 477	BRL	3 360 000	5,849	5,891	6
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	571 057	BRL	3 340 000	5,849	5,891	6
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/06	USD	493 264	BRL	2 885 000	5,849	5,891	5
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/06/06	USD	617 943	BRL	3 615 000	5,850	6,010	24
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/06/06	USD	1 389 863	BRL	8 125 000	5,846	6,010	55
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/05/30	CAD	32 651 177	CHF	20 510 000	0,628	0,620	(420)
2	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/05/30	CAD	13 022 264	CHF	8 180 000	0,628	0,620	(167)
3	Banque de Montréal	A-1	2025/03/11	CNY	6 840 000	CAD	1 354 029	0,198	0,199	8
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/11	CNY	8 455 000	CAD	1 656 925	0,196	0,199	27
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/11	CNY	1 640 000	CAD	320 762	0,196	0,199	6
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CNY	9 190 000	CAD	1 804 122	0,196	0,199	26
3	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/11	CNY	2 225 000	CAD	439 541	0,198	0,199	4
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/11	CAD	493 753	CNY	2 510 000	5,084	5,021	(6)
3	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/11	CAD	435 467	CNY	2 225 000	5,109	5,021	(8)
3	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	45 071 270	CNY	232 250 000	5,153	5,021	(1 190)
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	1 051 566	CNY	5 370 000	5,107	5,021	(18)
3	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	322 203	CNY	1 640 000	5,090	5,021	(4)
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/29	COP	6 618 395 000	USD	1 565 373	0,000237	0,000239	24
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/29	COP	40 223 530 000	USD	9 207 313	0,000229	0,000239	585
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/29	COP	39 410 615 000	USD	9 021 234	0,000229	0,000239	573
	La Banque de Nouvelle-Ecosse	A-1	2025/04/29	USD	2 961 900	COP	12 318 395 000	4 158,950	4 184,314	26
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/29	USD	282 453	COP	1 194 165 000	4 227,840	4 184,314	(4)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/05/20	CZK	19 005 000	CAD	1 145 742	0,060	0,060	(11)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/20	CAD	17 420 637	CZK	296 255 000	17,006	16,749	(267)
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	EUR	465 000	CAD	687 279	1,478	1,501	11
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	EUR	2 395 000	CAD	3 541 106	1,479	1,501	54
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	EUR	1 995 000	CAD	2 967 124	1,487	1,501	28
4	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	EUR	695 000	CAD	1 031 053	1,484	1,501	12
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	EUR	770 000	CAD	1 147 894	1,491	1,501	8
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	EUR	190 000	CAD	282 920	1,489	1,501	2
4	Banque de Montréal	A-1	2025/04/17	CAD	625 455	EUR	415 000	0,664	0,666	2
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	20 278 434	EUR	13 720 000	0,677	0,666	(319)
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	17 706 680	EUR	11 980 000	0,677	0,666	(278)
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	2 896 741	EUR	1 960 000	0,677	0,666	(46)
4	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/17	CAD	266 044	EUR	180 000	0,677	0,666	(4)
4	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/17	CAD	2 378 429	EUR	1 580 000	0,664	0,666	7
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	CAD	744 525	EUR	500 000	0,672	0,666	(6)
4	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	CAD	252 120	EUR	170 000	0,674	0,666	(3)
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/17	CAD	5 581 998	EUR	3 720 000	0,666	0,666	(3)
4	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/17	CAD	792 239	EUR	535 000	0,675	0,666	(11)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/05/30	GBP	310 000	CAD	554 897	1,790	1,812	7
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/05/30	GBP	140 000	CAD	250 599	1,790	1,812	3
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/11	HKD	6 120 000	CAD	1 112 297	0,182	0,186	26
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/11	HKD	34 590 000	CAD	6 406 481	0,185	0,186	27
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/11	HKD	1 150 000	CAD	212 533	0,185	0,186	1
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/11	HKD	1 775 176	HKD	9 585 000	5,399	5,376	(8)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	13 387 869	HKD	74 055 000	5,532	5,376	(386)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/11	CAD	11 926 241	HKD	65 970 000	5,532	5,376	(344)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	HUF	1 202 740 000	CAD	4 392 448	0,004	0,004	64

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devises achetées		Devises vendues		Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
				Valeur nominale	Valeur nominale	Valeur nominale	Valeur nominale			
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	HUF	1 161 455 000	CAD	4 267 858	0,004	0,004	36
	Slate Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	HUF	58 235 000	CAD	214 547	0,004	0,004	1
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/27	IDR	23 238 935 000	USD	1 425 072	0,000061	0,000060	(33)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/27	IDR	7 928 780 000	USD	485 167	0,000061	0,000060	(10)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	IDR	262 247 860 000	USD	16 087 839	0,000061	0,000060	(381)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	IDR	137 382 140 000	USD	8 427 835	0,000061	0,000060	(199)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	IDR	5 108 785 000	USD	312 973	0,000061	0,000060	(7)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	USD	1 425 614	IDR	23 238 935 000	16 301,000	16 572,364	34
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/27	USD	584 526	IDR	9 533 530 000	16 309,860	16 572,364	13
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/27	USD	10 405 803	IDR	169 385 655 000	16 278,000	16 572,364	267
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	INR	1 996 395 000	USD	23 457 306	0,012	0,011	(947)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	INR	766 890 000	USD	9 010 829	0,012	0,011	(364)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	INR	41 215 000	USD	470 492	0,011	0,011	-
	Banque de Montréal	A-1	2025/03/12	USD	3 921 844	INR	343 730 000	87,645	87,552	(6)
	Banque de Montréal	A-1	2025/03/12	USD	3 904 798	INR	338 175 000	86,605	87,552	61
	Banque de Montréal	A-1	2025/03/12	USD	2 990 997	INR	262 780 000	87,857	87,552	(15)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/03/12	USD	433 632	INR	37 365 000	86,167	87,552	10
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	USD	4 076 322	INR	357 575 000	87,720	87,552	(11)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/12	USD	1 061 473	INR	90 670 000	85,419	87,552	37
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/12	USD	5 910 747	INR	515 890 000	87,280	87,552	27
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/12	USD	5 108 153	INR	445 150 000	87,145	87,552	34
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	JPY	2 390 315 000	CAD	22 922 217	0,010	0,010	190
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	CAD	288 983	JPY	30 135 000	104,279	103,422	(2)
	Slate Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/05/30	CAD	771 157	JPY	79 935 000	103,656	103,422	(2)
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/16	MXN	146 610 000	CAD	9 975 824	0,068	0,070	258
5	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/16	MXN	9 055 000	CAD	616 132	0,068	0,070	16
5	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/16	CAD	5 693 354	MXN	83 760 000	14,712	14,326	(153)
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/16	CAD	4 324 584	MXN	62 850 000	14,533	14,326	(63)
5	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/16	CAD	751 697	MXN	10 945 000	14,560	14,326	(12)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/15	MYR	13 475 000	USD	3 006 470	0,223	0,224	23
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/29	NOK	67 255 000	CAD	8 566 687	0,127	0,128	51
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/29	NOK	20 640 000	CAD	2 645 995	0,128	0,128	(1)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/04/29	NOK	98 520 000	CAD	12 528 852	0,127	0,128	94
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/04/29	NOK	68 930 000	CAD	8 765 872	0,127	0,128	66
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/29	NOK	2 720 000	CAD	345 437	0,127	0,128	3
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/29	NOK	37 075 000	CAD	4 757 536	0,128	0,128	(7)
	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1	2025/04/29	CAD	151 333	NOK	1 190 000	7,863	7,805	(1)
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	NZD	525 000	CAD	423 250	0,806	0,809	1
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/24	NZD	10 420 000	CAD	8 514 526	0,817	0,809	(90)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	NZD	18 005 000	CAD	14 611 508	0,812	0,809	(54)
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/24	CAD	5 855 550	NZD	7 190 000	1,228	1,237	42
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	831 540	NZD	1 020 000	1,227	1,237	7
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/19	PEN	26 090 000	USD	7 011 368	0,269	0,271	98
	Banque de Montréal	A-1	2025/05/05	PHP	234 760 000	USD	4 042 359	0,017	0,017	(1)
	Banque de Montréal	A-1	2025/05/05	PHP	175 070 000	USD	3 008 867	0,017	0,017	7
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	PLN	12 440 000	CAD	4 400 253	0,354	0,356	32
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/17	PLN	12 080 000	CAD	4 298 902	0,356	0,356	5
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	PLN	2 875 000	CAD	1 017 134	0,354	0,356	7
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	PLN	2 175 000	CAD	764 437	0,351	0,356	11
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/17	CAD	175 014	PLN	510 000	2,914	2,807	(7)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/17	CAD	708 719	PLN	1 965 000	2,773	2,807	9
6	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/29	SEK	735 000	CAD	96 692	0,132	0,134	2
6	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/29	CAD	2 734 999	SEK	20 315 000	7,428	7,435	3
6	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/29	CAD	5 585 629	SEK	41 305 000	7,395	7,435	30
6	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/29	CAD	424 960	SEK	3 240 000	7,624	7,435	(11)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/24	SGD	1 325 000	CAD	1 416 415	1,069	1,071	2
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/24	SGD	1 115 000	CAD	1 179 719	1,058	1,071	14
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/03/24	CAD	8 276 438	SGD	7 785 000	0,941	0,934	(58)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/24	CAD	394 422	SGD	375 000	0,951	0,934	(7)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/24	CAD	25 751 277	SGD	24 345 000	0,945	0,934	(313)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/24	CAD	12 735 485	SGD	12 040 000	0,945	0,934	(155)
7	Banque de Montréal	A-1	2025/03/04	THB	12 260 000	CAD	500 596	0,041	0,042	18
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/04	THB	139 045 000	CAD	5 743 746	0,041	0,042	143
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/04	THB	28 220 000	CAD	1 179 771	0,042	0,042	15
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/04	THB	15 145 000	CAD	635 821	0,042	0,042	5
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/04	THB	331 340 000	CAD	14 036 857	0,042	0,042	(9)
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/04	THB	280 525 000	CAD	11 884 135	0,042	0,042	(8)
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/06/04	THB	29 825 000	CAD	1 257 547	0,042	0,042	8
7	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/03/04	CAD	18 356 187	THB	447 790 000	24,394	23,620	(602)
7	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/03/04	CAD	13 192 933	THB	321 835 000	24,395	23,620	(432)
7	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/04	CAD	862 063	THB	20 670 000	23,977	23,620	(13)
7	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/04	CAD	673 718	THB	16 240 000	24,105	23,620	(14)
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/06/04	CAD	14 033 230	THB	331 340 000	23,611	23,571	(24)
7	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/06/04	CAD	11 881 064	THB	280 525 000	23,611	23,571	(20)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/20	TRY	328 200 000	CAD	12 165 694	0,037	0,039	650
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/03/03	USD	1 355 000	CAD	1 941 911	1,433	1,447	18
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	USD	440 000	CAD	628 891	1,429	1,447	8
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	USD	315 000	CAD	446 921	1,419	1,447	9
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/03	USD	17 790 000	CAD	25 533 987	1,435	1,447	204

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

N° de réf. du contrat de couverture**	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Date de règlement	Devise achetée	Valeur nominale	Devise vendue	Valeur nominale	Cours du change à terme	Cours du change de clôture	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/03	USD	12 185 000	CAD	17 489 131	1,435	1,447	140
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/03	USD	8 630 000	CAD	12 386 639	1,435	1,447	99
	Bank of New York Mellon (The)	A-1+	2025/04/03	USD	515 000	CAD	738 154	1,433	1,445	6
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/03	USD	425 000	CAD	612 825	1,442	1,445	1
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	USD	67 285 000	CAD	96 872 233	1,440	1,443	240
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	USD	26 250 000	CAD	37 792 913	1,440	1,443	94
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	USD	505 000	CAD	724 555	1,435	1,443	4
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	USD	280 000	CAD	398 621	1,424	1,443	6
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/24	USD	2 695 000	CAD	3 861 717	1,433	1,443	28
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	USD	1 570 000	CAD	2 272 505	1,447	1,443	(7)
	Banque de Montréal	A-1	2025/03/03	CAD	368 780	USD	255 000	0,691	0,691	-
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	25 228 131	USD	17 525 000	0,695	0,691	(126)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	12 380 139	USD	8 600 000	0,695	0,691	(62)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	4 606 563	USD	3 200 000	0,695	0,691	(23)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	411 081	USD	285 000	0,693	0,691	(1)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	14 657 467	USD	10 340 000	0,705	0,691	(302)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	422 071	USD	295 000	0,699	0,691	(5)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	304 668	USD	215 000	0,706	0,691	(6)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/03	CAD	460 602	USD	320 000	0,695	0,692	(2)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/03	CAD	25 499 421	USD	17 790 000	0,698	0,692	(203)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/03	CAD	17 465 455	USD	12 185 000	0,698	0,692	(139)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/03	CAD	12 369 871	USD	8 630 000	0,698	0,692	(99)
	Banque de Montréal	A-1	2025/04/24	CAD	9 768 568	USD	6 785 000	0,695	0,693	(24)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	8 740 404	USD	6 190 000	0,708	0,693	(194)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	3 757 734	USD	2 635 000	0,701	0,693	(45)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/04/24	CAD	2 789 315	USD	1 960 000	0,703	0,693	(40)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	978 636	USD	680 000	0,695	0,693	(3)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	820 831	USD	580 000	0,707	0,693	(16)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	2 421 496	USD	1 705 000	0,704	0,693	(39)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	2 175 214	USD	1 510 000	0,694	0,693	(4)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/04/24	CAD	292 325	USD	205 000	0,701	0,693	(4)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/24	CAD	2 931 195	USD	2 060 000	0,703	0,693	(42)
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/04/24	CAD	996 139	USD	695 000	0,698	0,693	(7)
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	USD	1 755 583	KRW	2 506 115 000	1 427,512	1 454,738	47
8	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/05/30	USD	321 360	KRW	458 745 000	1 427,512	1 454,738	9
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	228 945 000	CAD	17 532 393	0,077	0,077	171
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	142 605 000	CAD	10 920 557	0,077	0,077	106
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	ZAR	50 895 000	CAD	4 000 921	0,079	0,077	(65)
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	ZAR	4 940 000	CAD	371 119	0,075	0,077	11
	State Street Trust Co., Canada	A-1+	2025/03/03	ZAR	3 960 000	CAD	304 284	0,077	0,077	2
	Banque Toronto-Dominion (La)	A-1	2025/03/03	ZAR	6 780 000	CAD	523 559	0,077	0,077	1
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/06/03	ZAR	219 725 000	CAD	16 938 536	0,077	0,076	(150)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/06/03	ZAR	154 325 000	CAD	11 896 869	0,077	0,076	(105)
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	17 139 236	ZAR	219 725 000	12,820	12,932	149
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	12 037 832	ZAR	154 325 000	12,820	12,932	105
	Goldman Sachs & Co., New York	A-1	2025/03/03	CAD	4 027 067	ZAR	53 740 000	13,345	12,932	(128)
	Banque Royale du Canada	A-1+	2025/03/03	CAD	796 515	ZAR	10 335 000	12,975	12,932	(3)
<b>Actifs et passifs dérivés – contrats à terme</b>										<b>(2 282)</b>

\* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des contrats de change à terme détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

\*\* Les numéros de référence correspondent à un numéro de l'inventaire du portefeuille.

### Actifs et passifs dérivés – swaps (notes 2j et 12)

Types de swaps	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
<b>Swaps de taux d'intérêt – de gré à gré</b>						
Paye tous les ans (dès le 2025/11/17) un taux fixe de 2,46 % et reçoit tous les semestres (dès le 2025/05/15) un taux variable basé sur le Copenhagen Interbank Offered Rates 6 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	59 000 000	2034/11/15	24
Paye tous les ans (dès le 2025/12/08) un taux fixe de 2,23 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/03/06) un taux variable basé sur le Stockholm Interbank Offered Rates 3 Month.	Goldman Sachs International	A-1	1	77 500 000	2034/12/06	312
Paye tous les ans (dès le 2025/12/09) un taux fixe de 0,28 % et reçoit tous les ans (dès le 2025/12/09) un taux variable basé sur le SARON Fixing 3.	Goldman Sachs International	A-1	1	5 700 000	2034/12/05	181
Paye tous les ans (dès le 2025/12/09) un taux fixe de 4,78 % et reçoit tous les semestres (dès le 2025/06/09) un taux variable basé sur le Warsaw Interbank Bid/Offered Rates.	Goldman Sachs International	A-1	1	14 300 000	2034/12/09	57
Paye tous les ans (dès le 2026/01/08) un taux fixe de 4,12 % et reçoit tous les semestres (dès le 2025/07/08) un taux variable basé sur le Norwegian Interbank Offered Rate.	Goldman Sachs International	A-1	1	81 250 000	2035/01/08	(220)
Paye tous les ans (dès le 2026/01/30) un taux fixe de 5,13 % et reçoit tous les semestres (dès le 2025/07/31) un taux variable basé sur le Warsaw Interbank Bid/Offered Rates.	Goldman Sachs International	A-1	1	15 200 000	2035/01/31	(92)
Paye tous les ans (dès le 2026/02/23) un taux fixe de 0,54 % et reçoit tous les ans (dès le 2026/02/23) un taux variable basé sur le SARON Fixing 3.	Goldman Sachs International	A-1	1	7 760 000	2035/02/19	(64)
Paye tous les 28 jours (dès le 2025/03/26) un taux fixe de 8,86 % et reçoit tous les 28 jours (dès le 2025/03/26) un taux variable basé sur le Mexico Interbank TIIE 1 Day.	Goldman Sachs International	A-1	1	158 630 000	2035/02/12	(211)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/02/17) un taux fixe de 1,69 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/02/17) un taux variable basé sur le CFETS China Fixing Repo Rates 7 Day.	Goldman Sachs International	A-1	1	131 000 000	2029/11/15	(49)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/02/18) un taux variable basé sur le NZD Bank Bill et reçoit tous les semestres (dès le 2025/05/19) un taux fixe de 4,32 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	14 700 000	2034/11/18	399

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

Types de swaps	Contrepartie	Note de crédit de la contrepartie*	Nombre de contrats	Montant nominal	Date d'échéance	Profit (perte) latent(e) (en milliers de dollars)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/03/05) un taux variable basé sur le taux de référence interbancaire nominal à un jour IBR de la Colombie et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/03/05) un taux fixe de 8,18 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	40 300 000 000	2034/12/05	(578)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/03/05) un taux variable basé sur le taux de référence interbancaire nominal à un jour IBR de la Colombie et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/03/05) un taux fixe de 8,18 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	10 500 000 000	2034/12/05	(151)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/03/10) un taux variable basé sur le NZD Bank Bill et reçoit tous les semestres (dès le 2025/06/09) un taux fixe de 3,90 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	8 400 000	2034/12/09	(86)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/04/07) un taux variable basé sur le SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/04/07) un taux fixe de 8,73 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	83 350 000	2035/01/06	(28)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/05/05) un taux variable basé sur le SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/05/05) un taux fixe de 8,81 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	147 000 000	2035/02/04	–
Paye tous les trimestres (dès le 2025/05/06) un taux fixe de 2,27 % et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/05/06) un taux variable basé sur le Thai Overnight Repurchase Rate.	Goldman Sachs International	A-1	1	523 780 000	2035/01/30	(401)
Paye tous les trimestres (dès le 2025/05/19) un taux variable basé sur le SAFE South Africa Johannesburg Interbank Agreed Rate 3 Month et reçoit tous les trimestres (dès le 2025/05/19) un taux fixe de 8,82 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	90 100 000	2035/02/17	(3)
Paye tous les semestres (dès le 2025/06/04) un taux fixe de 6,08 % et reçoit tous les semestres (dès le 2025/06/04) un taux variable basé sur le Financial Benchmarks India Overnight Mumbai Interbank Outright Rate.	Goldman Sachs International	A-1	1	764 000 000	2034/12/04	8
Paye tous les semestres (dès le 2025/06/10) un taux variable basé sur l'indice National Bank of Hungary Budapest Interbank Offered Rates 6 Month et reçoit tous les ans (dès le 2025/12/09) un taux fixe de 6,49 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 270 000 000	2034/12/09	(22)
Paye tous les semestres (dès le 2025/07/07) un taux variable basé sur l'indice Camara Promedio Interbank Overnight du Chili et reçoit tous les semestres (dès le 2025/07/07) un taux fixe de 5,57 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	7 900 000 000	2035/01/07	143
Paye tous les semestres (dès le 2025/07/29) un taux variable basé sur l'indice Camara Promedio Interbank Overnight du Chili et reçoit tous les semestres (dès le 2025/07/29) un taux fixe de 5,68 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	10 323 550 000	2035/01/29	310
Paye tous les semestres (dès le 2025/07/31) un taux variable basé sur l'indice National Bank of Hungary Budapest Interbank Offered Rates 6 Month et reçoit tous les ans (dès le 2026/01/30) un taux fixe de 6,66 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	1 074 000 000	2035/01/31	30
<b>Total des swaps de taux d'intérêt – de gré à gré</b>						<b>(441)</b>
<b>Swaps sur le rendement total – de gré à gré</b>						
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/03/24) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs EUR 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2025/03/24) un taux fixe de 0,55 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	6 960 004	2025/03/24	(239)
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/03/24) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Goldman Sachs USD 10y20y Long Vol x4 et paye à l'échéance (dès le 2025/03/24) un taux fixe de 0,60 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	7 958 633	2025/03/24	(268)
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/04/24) un taux variable basé sur le rendement de la Goldman Sachs Adaptive Congestion Strategy et paye à l'échéance (dès le 2025/04/24) un taux fixe de 0,00 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	3 414 534	2025/04/24	226
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/05/15) un taux variable basé sur le rendement du taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis, majoré de 30 pdb et paye à l'échéance (dès le 2025/05/13) un taux variable basé sur le rendement de l'indice de rendement global net en \$ US MSCI Brésil.	Bank of America	A-2	1	4 371 215	2025/05/13	398
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/05/15) un taux variable basé sur le rendement du taux de financement à un jour garanti SOFR des États-Unis, majoré de 30 pdb et paye à l'échéance (dès le 2025/05/13) un taux variable basé sur le rendement de l'indice de rendement global net en \$ US MSCI Brésil.	Bank of America	A-2	1	4 458 330	2025/05/13	(567)
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/06/23) un taux variable basé sur le rendement de l'indice Custom X-Asset Vol Carry Series 1 V1 Excess Return Strategy et paye à l'échéance (dès le 2025/06/23) un taux fixe de 0,45 %.	Goldman Sachs International	A-1	1	8 434 029	2025/06/23	(24)
Reçoit à l'échéance (dès le 2025/11/05) un taux variable basé sur le rendement de l'indice UBCSGMF3 et paye à l'échéance (dès le 2025/11/05) un taux fixe de 0,10 %.	UBS AG	A-1	1	10 600 561	2025/11/05	757
Reçoit à l'échéance (dès le 2026/02/03) un taux variable basé sur le rendement de l'indice UBSCDQB1 et paye à l'échéance (dès le 2026/02/03) un taux fixe de 0,00 %.	UBS AG	A-1	1	85 299 943	2026/02/03	(1 293)
<b>Total des swaps sur le rendement total – de gré à gré</b>						<b>(1 010)</b>
<b>Actifs et passifs dérivés – swaps</b>						<b>(1 451)</b>

Au 28 février 2025, un montant de 15 183 763 \$ était déposé à titre de marge des swaps.

\* La note de crédit de la contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) des swaps détenus par le Fonds est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

## Annexe à l'inventaire du portefeuille (non audité)

### Conventions de compensation (note 2d) (en milliers de dollars)

Le Fonds peut conclure des conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent la compensation des montants liés dans certains cas, tels qu'une faillite ou la résiliation des contrats.

Le tableau qui suit, aux 28 février 2025 et 31 août 2024, présente le rapprochement entre le montant net des dérivés de gré à gré inscrit aux états de la situation financière et :

- le montant brut avant la compensation exigée selon les IFRS; et
- le montant net après compensation selon les conventions-cadres de compensation ou d'autres conventions similaires, mais qui ne satisfait pas aux critères de compensation selon les IFRS.

Actifs et passifs financiers	Montants compensés		Montants nets présentés aux états de la situation financière	Montants non compensés		Montants nets
	Actifs (passifs) bruts	Montants compensés selon les IFRS		Conventions-cadres de compensation	Espèces reçues en garantie	
<b>Au 28 février 2025</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	12 302	–	12 302	(9 954)	–	2 348
Passifs dérivés de gré à gré	(16 035)	–	(16 035)	9 954	–	(6 081)
<b>Total</b>	<b>(3 733)</b>	<b>–</b>	<b>(3 733)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(3 733)</b>
<b>Au 31 août 2024</b>						
Actifs dérivés de gré à gré	13 856	–	13 856	(10 313)	–	3 543
Passifs dérivés de gré à gré	(23 739)	–	(23 739)	10 313	–	(13 426)
<b>Total</b>	<b>(9 883)</b>	<b>–</b>	<b>(9 883)</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>(9 883)</b>

### Participations dans des fonds sous-jacents (note 4)

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Fonds ne détenait aucun placement dans des fonds sous-jacents où les participations représentaient plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

### Effet de levier (note 5)

Un effet de levier se produit lorsque le montant de l'exposition notionnelle du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieur au montant investi. L'exposition est la somme de ce qui suit :

- l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt;
- la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert; et
- la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés visés utilisés à des fins de couverture.

Le tableau suivant présente les niveaux d'exposition minimale et maximale du Fonds aux sources de levier et la date à laquelle ces niveaux ont été atteints pendant les périodes de six mois closes les 28 février 2025 et 29 février 2024.

	28 février 2025		29 février 2024	
	% de l'actif net	Date de réalisation	% de l'actif net	Date de réalisation
Ratio d'effet de levier maximal	255,8 %	16 décembre 2024	294,8 %	13 septembre 2023
Ratio d'effet de levier minimal	177,6 %	26 novembre 2024	203,1 %	16 octobre 2023

Au cours de la période de six mois close le 28 février 2025, l'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier pour atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Le recours aux dérivés par le Fonds et les ventes à découvert effectuées par le Fonds ont été les uniques sources de levier au cours de la période de six mois close le 28 février 2025.

Au cours de la période de six mois close le 29 février 2024, l'extrémité inférieure de la fourchette a été atteinte lorsque la stratégie du Fonds a exigé une diminution de l'effet de levier pour atteindre le profil risque-rendement cible du Fonds. L'extrémité supérieure de la fourchette, quant à elle, a été atteinte alors que le Fonds a accru son utilisation de l'effet de levier pour atteindre son profil risque-rendement cible. Le recours aux dérivés par le Fonds a été l'unique source de levier au cours de la période de six mois close le 29 février 2024.

### Risques liés aux instruments financiers

Objet de placement : La Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC (le Fonds) cherche à obtenir un rendement absolu positif dépassant le rendement des Bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada sur une période continue de trois ans, peu importe la conjoncture économique, en gérant activement un portefeuille diversifié comprenant une exposition directe et indirecte à des placements surtout dans des titres de participation, des titres à revenu fixe, des produits de base, des devises et des instruments dérivés.

Stratégies de placement : Le Fonds vise à atteindre, sur une période continue de trois ans, un rendement annualisé supérieur de 5 % au rendement des Bons du Trésor à 91 jours du gouvernement du Canada (sans déduction des frais et des charges) et tente d'atteindre une volatilité annualisée, dans des conditions normales de marché, dont le niveau correspond généralement à la moitié de la volatilité des titres mondiaux représentés par l'indice mondial MSCI tous pays (\$ CA), laquelle est mesurée au cours de la même période continue de trois ans.

Les principaux risques inhérents au Fonds sont analysés ci-après. À la note 2 des états financiers se trouvent des renseignements généraux sur la gestion des risques et une analyse détaillée des risques de concentration, de crédit, de change, de taux d'intérêt et d'illiquidité et d'autres risques de prix/de marché.

Dans les tableaux sur les risques qui suivent, l'actif net est défini comme étant l'« Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables ».

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

### Risque de concentration aux 28 février 2025 et 31 août 2024

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par le Fonds au 28 février 2025.

Le tableau qui suit présente les secteurs dans lesquels investissait le Fonds au 31 août 2024 et regroupe les titres par type d'actif, par secteur, par région ou par devise :

#### Au 31 août 2024

Répartition du portefeuille	% de l'actif net
<b>Actions internationales</b>	
États-Unis	3,0
<b>Obligations internationales</b>	
Bésil	0,2
Indonésie	0,2
Pérou	1,3
<b>Placements à court terme</b>	88,0
Marge	7,9
<b>Actifs (passifs) dérivés</b>	(2,0)
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

### Risque de crédit

Les notes de crédit représentent un regroupement des notes accordées par divers fournisseurs de services externes et peuvent faire l'objet de modifications qui peuvent être importantes.

Voir l'inventaire du portefeuille pour connaître les contreparties aux contrats sur instruments dérivés de gré à gré, le cas échéant.

Aux 28 février 2025 et 31 août 2024, le Fonds avait investi dans des titres de créance assortis des notes de crédit suivantes :

Titres de créance par note de crédit (note 2b)	% de l'actif net	
	28 février 2025	31 août 2024
AAA	45,1	69,4
AA	9,7	1,8
A	12,3	15,6
BBB	7,4	2,7
Inférieur à BBB	0,9	0,2
<b>Total</b>	<b>75,4</b>	<b>89,7</b>

### Risque de change

Les tableaux qui suivent indiquent les devises dans lesquelles la pondération du Fonds était importante aux 28 février 2025 et 31 août 2024, compte tenu de la valeur de marché des instruments financiers du Fonds (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) et des montants en capital sous-jacents des contrats de change à terme, le cas échéant.

#### Au 28 février 2025

Devise (note 2p)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
BRL	44 507	7,7
NOK	37 443	6,5
IDR	34 962	6,1
ZAR	29 417	5,1
COP	24 356	4,2
JPY	22 431	3,9
NZD	17 077	3,0
TRY	12 815	2,2
PEN	10 235	1,8
PHP	10 178	1,8
HUF	8 984	1,6
PLN	8 379	1,5
INR	6 832	1,2
MYR	4 364	0,8
SEK	(8 379)	(1,5)
CZK	(16 553)	(2,9)
USD	(17 296)	(3,0)
HKD	(20 041)	(3,5)
THB	(23 516)	(4,1)
EUR	(35 213)	(6,1)
CNY	(43 002)	(7,5)
SGD	(45 564)	(7,9)
CHF	(45 933)	(8,0)

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

#### Au 31 août 2024

Devise (note 2p)	Risque de change total* (en milliers de dollars)	% de l'actif net
INR	50 484	9,2
BRL	49 291	9,0
IDR	41 514	7,6
COP	35 822	6,5
NOK	28 253	5,2
ZAR	25 523	4,7
MXN	20 803	3,8
JPY	14 357	2,6
TRY	12 723	2,3
HKD	(15 126)	(2,8)
SGD	(24 458)	(4,5)
THB	(27 837)	(5,1)
USD	(31 396)	(5,7)
CHF	(42 947)	(7,8)
EUR	(46 421)	(8,5)
CNY	(56 142)	(10,2)

\* Les montants tiennent compte de la valeur comptable des éléments monétaires et non monétaires (y compris le notionnel des contrats de change à terme, le cas échéant).

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait diminué ou augmenté si le dollar canadien s'était raffermi ou affaibli de 1 % par rapport à toutes les devises. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>152</b>	<b>347</b>

### Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs à court terme du Fonds n'étaient pas assujettis à un risque important attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

Le tableau qui suit indique la pondération du Fonds dans les titres à revenu fixe selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance.

Durée résiduelle jusqu'à l'échéance	28 février 2025 (en milliers de dollars)	31 août 2024 (en milliers de dollars)
Moins de 1 an	12 665	—
1 an à 3 ans	(9 618)	2 131
3 ans à 5 ans	2 498	(144)
Plus de 5 ans	35 198	6 986
<b>Total</b>	<b>40 743</b>	<b>8 973</b>

Le tableau qui suit montre dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait augmenté ou diminué si le taux d'intérêt avait diminué ou augmenté de 25 points de base, en supposant un déplacement parallèle de la courbe de rendement. Cette variation est estimée au moyen de la duration moyenne pondérée du portefeuille de titres à revenu fixe. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse et l'écart peut être important.

	28 février 2025	31 août 2024
<b>Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)</b>	<b>245</b>	<b>131</b>

### Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité s'entend du risque que le Fonds éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. Le Fonds est exposé aux rachats en trésorerie quotidiens de parts rachetables. Le Fonds conserve des liquidités suffisantes pour financer les rachats attendus.

À l'exception des contrats dérivés, le cas échéant, tous les passifs financiers du Fonds sont des passifs à court terme venant à échéance au plus tard 90 jours après la date de clôture.

Dans le cas des fonds qui détiennent des contrats dérivés dont la durée jusqu'à l'échéance excède 90 jours à partir de la date de clôture, des renseignements additionnels relatifs à ces contrats se trouvent dans les annexes des dérivés qui suivent l'inventaire du portefeuille.

## Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC

### Autres risques de prix/de marché

Le tableau qui suit indique dans quelle mesure l'actif net aux 28 février 2025 et 31 août 2024 aurait respectivement augmenté ou diminué si la valeur de l'indice ou des indices de référence du Fonds s'était raffermie ou affaiblie de 1 %. Cette variation est estimée d'après la corrélation historique entre le rendement des parts de série A du Fonds et celui de l'indice ou des indices de référence du Fonds, d'après 36 points de données mensuels, selon leur disponibilité, reposant sur les rendements nets mensuels du Fonds. Il est présumé dans cette analyse que toutes les autres variables demeurent inchangées. La corrélation historique peut ne pas être représentative de la corrélation future et, par conséquent, l'incidence sur l'actif net peut être très différente.

Indice(s) de référence	Incidence sur l'actif net (en milliers de dollars)	
	28 février 2025	31 août 2024
Indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada	28 677	27 492

### Évaluation de la juste valeur des instruments financiers

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des données utilisées aux 28 février 2025 et 31 août 2024 dans l'évaluation des actifs et des passifs financiers du Fonds, comptabilisés à la juste valeur :

#### Au 28 février 2025

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe – position acheteur	–	100 087	–	100 087
Placements à court terme	–	392 181	–	392 181
Actions – position acheteur	–	43 656	–	43 656
Fonds d'investissement	–	28 684	–	28 684
Actifs dérivés	4 599	12 302	–	16 901
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>4 599</b>	<b>576 910</b>	<b>–</b>	<b>581 509</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe – positions vendeur	–	(58 903)	–	(58 903)
Passifs dérivés	(6 577)	(16 051)	–	(22 628)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(6 577)</b>	<b>(74 954)</b>	<b>–</b>	<b>(81 531)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>(1 978)</b>	<b>501 956</b>	<b>–</b>	<b>499 978</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

#### Au 31 août 2024

Classement	Niveau 1 (i) (en milliers de dollars)	Niveau 2 (ii) (en milliers de dollars)	Niveau 3 (iii) (en milliers de dollars)	Total (en milliers de dollars)
<b>Actifs financiers</b>				
Titres à revenu fixe – position acheteur	–	9 128	–	9 128
Placements à court terme	–	482 271	–	482 271
Actions – position acheteur	–	16 642	–	16 642
Actifs dérivés	3 994	13 856	–	17 850
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>3 994</b>	<b>521 897</b>	<b>–</b>	<b>525 891</b>
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	(4 951)	(23 748)	–	(28 699)
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>(4 951)</b>	<b>(23 748)</b>	<b>–</b>	<b>(28 699)</b>
<b>Total des actifs et des passifs financiers</b>	<b>(957)</b>	<b>498 149</b>	<b>–</b>	<b>497 192</b>

(i) Cours publiés sur des marchés actifs pour des actifs identiques

(ii) Autres données observables importantes

(iii) Données non observables importantes

### Transfert d'actifs entre le niveau 1 et le niveau 2

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 découle du fait que ces titres ne sont plus négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 1 au niveau 2 n'a eu lieu.

Le transfert d'actifs et de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 découle du fait que ces titres sont dorénavant négociés sur un marché actif.

Pour les périodes closes les 28 février 2025 et 31 août 2024, aucun transfert d'actifs ou de passifs financiers du niveau 2 au niveau 1 n'a eu lieu.

### Rapprochement des variations des actifs et passifs financiers – niveau 3

Pour la période close le 28 février 2025, le Fonds ne détenait pas de placements importants de niveau 3 au début, au cours ou à la fin de la période.

Le tableau qui suit présente un rapprochement de toutes les variations des actifs et des passifs financiers de niveau 3 du début à la fin de la période, pour la période close le 31 août 2024 :

#### Au 31 août 2024

	Actifs financiers Titres à revenu fixe (en milliers de dollars)	Actifs financiers Actions (en milliers de dollars)	Total des actifs financiers (en milliers de dollars)	Total des passifs financiers (en milliers de dollars)	Total des actifs et des passifs financiers (en milliers de dollars)
Solde au début de la période	–	–	–	–	–
Achats	–	–	–	–	–
Ventes	(82 093)	–	(82 093)	–	(82 093)
Transferts nets	–	–	–	–	–
Profits (pertes) réalisé(e)s	–	–	–	–	–
Variation de la plus-value (moins-value) latente	82 093	–	82 093	–	82 093
Solde à la fin de la période	–	–	–	–	–
Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus à la fin de la période	(82 093)	–	(82 093)	–	(82 093)

Le gestionnaire a recours à différentes techniques d'évaluation et hypothèses pour déterminer la juste valeur des titres classés au niveau 3. Ces techniques comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, de modèles de flux de trésorerie actualisés et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et qui reposent sur l'utilisation de données observables, telles que les cours indicatifs des courtiers, les coefficients sectoriels et les taux d'actualisation. Des variations importantes de la juste valeur des instruments financiers détenus par le Fonds peuvent découler de changements dans les données utilisées.

# Notes des états financiers (non audité)

Aux dates et pour les périodes présentées dans les états financiers (note 1)

## 1. Fonds communs de placement non traditionnels CIBC — Organisation des Fonds et périodes de présentation de l'information financière

Les Fonds communs de placement non traditionnels CIBC (individuellement, le *Fonds*, et collectivement, les *Fonds*) consistent en la Stratégie de rendement absolu d'actifs multiples CIBC et la Stratégie de créances non traditionnelle CIBC.

Chacun des Fonds est une fiducie de fonds commun de placement constituée en vertu des lois de l'Ontario et régie aux termes d'une déclaration de fiducie (la *déclaration de fiducie*). Le siège social des Fonds est situé au 81 Bay Street, 20th Floor, CIBC Square, Toronto (Ontario) M5J 0E7.

Les Fonds sont gérés par Gestion d'actifs CIBC inc. (le *gestionnaire*). Le gestionnaire est également le fiduciaire, le conseiller en valeurs, l'agent chargé de la tenue des registres et l'agent de transfert des Fonds.

Les Fonds ont émis quatre séries de parts et chaque série peut émettre un nombre illimité de parts. Les Fonds offrent actuellement des parts des séries A, F, S et O.

Chaque série de parts peut exiger des frais de gestion et des frais d'administration fixes différents. Par conséquent, une valeur liquidative distincte par part est calculée pour chaque série de parts.

Les parts de série A sont offertes à tous les investisseurs sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum.

Les parts de série F sont offertes, sous réserve de certaines exigences à l'égard de l'investissement initial minimum, aux investisseurs qui participent à des programmes, tels que les clients des conseillers en valeurs « rémunérés à l'acte », les clients ayant des « comptes intégrés » parrainés par des courtiers et ceux qui paient des honoraires annuels à leur courtier, ainsi qu'aux investisseurs clients ayant des comptes auprès d'un courtier à escompte (à condition que le courtier à escompte offre des parts de série F sur sa plateforme). Plutôt que de payer des frais d'acquisition, les investisseurs achetant des parts de série F peuvent payer des honoraires à leur courtier ou courtier à escompte pour leurs services. Nous ne payons pas de commissions de suivi à l'égard de cette série de parts, ce qui nous permet d'imputer des frais de gestion annuels moins élevés.

Les parts de série S ne peuvent être achetées que par des fonds communs, des services de répartition d'actifs ou des comptes gérés discrétionnaires offerts par le gestionnaire ou un membre de son groupe. Le gestionnaire se réserve le droit de fixer un montant minimal pour les placements initiaux ou additionnels dans les parts de série S en tout temps dans le cadre des critères d'approbation. Il n'y a pas de frais d'acquisition à verser à l'achat de parts de série S.

Les parts de série O sont offertes à certains investisseurs, comme il est déterminé par le gestionnaire, à son gré, notamment :

- des investisseurs institutionnels ou les fonds distincts qui utilisent une structure de fonds de fonds ou d'autres épargnants admissibles qui ont conclu une convention relative à un compte de parts de série O avec le gestionnaire;
- des investisseurs dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire offre des comptes gérés distinctement ou des programmes semblables et dont le courtier ou le gestionnaire discrétionnaire a conclu des conventions relatives à un compte de parts de série O avec le gestionnaire;
- des fonds communs de placement gérés par le gestionnaire ou un membre de son groupe qui utilise une structure de fonds de fonds.

Le gestionnaire se réserve le droit de fixer un montant minimal pour les placements initiaux ou additionnels dans les parts de série O en tout temps dans le cadre des critères d'approbation. Aucuns frais de gestion ne sont exigibles à l'égard des parts de série O; plutôt, des frais de gestion négociés sont imposés par le gestionnaire directement aux porteurs de parts de série O, ou selon leurs directives. Aucuns frais d'acquisition ne sont payables sur l'acquisition de parts de série O.

La date à laquelle chaque Fonds a été créé aux termes d'une déclaration de fiducie (la *date de création*) et la date à laquelle les parts de chaque série de chaque Fonds ont été vendues au public pour la première fois (la *date de début des activités*) sont indiquées à la note intitulée *Organisation du Fonds* des états de la situation financière.

L'inventaire du portefeuille présente les titres détenus par les Fonds au 28 février 2025. Les états de la situation financière sont présentés aux 28 février 2025 et 31 août 2024. Les états du résultat global, les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie sont établis pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024.

Les présents états financiers ont été approuvés aux fins de publication par le gestionnaire le 16 avril 2025.

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB).

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon le principe du coût historique. Cependant, chaque Fonds est une entité d'investissement, et essentiellement tous les actifs et passifs financiers sont évalués à la juste valeur selon les Normes internationales d'information financière (les IFRS). Par conséquent, les méthodes comptables utilisées par chaque Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts. Pour l'application des IFRS, les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif, du passif, des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière. Toutefois, les circonstances existantes et les hypothèses peuvent changer en raison de changements sur les marchés ou de circonstances indépendantes de la volonté des Fonds. Ces changements sont pris en compte dans les hypothèses lorsqu'ils surviennent.

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle des Fonds.

### a) Instruments financiers

#### Classement et comptabilisation des instruments financiers

Conformément à l'IFRS 9, *Instruments financiers*, les actifs financiers doivent être classés au moment de la comptabilisation initiale dans l'une des catégories ci-dessous en fonction du modèle économique de l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Ces catégories sont les suivantes :

- *Coût amorti* – Actifs financiers détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de percevoir des flux de trésorerie et où les flux de trésorerie contractuels des actifs correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts (le *critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels*). L'amortissement de l'actif est calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif.
- *Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* (la *JVAERG*) – Actifs financiers comme des instruments de créance qui respectent le critère des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels et sont détenus dans le cadre d'un modèle économique ayant pour objectif de percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs financiers. Les profits et les pertes sont reclassés au résultat net lors de la décomptabilisation dans le cas de titres de créance, mais demeurent dans les autres éléments du résultat global dans le cas de titres de participation.
- *Juste valeur par le biais du résultat net* (la *JVRN*) – Un actif financier est évalué à la JVRN, sauf s'il est évalué au coût amorti ou à la JVAERG. Les contrats sur instruments dérivés sont évalués à la JVRN. Les profits et pertes de tous les instruments classés à la JVRN sont comptabilisés au résultat net.

Les passifs financiers sont classés à la JVRN lorsqu'ils satisfont à la définition de titres détenus à des fins de transaction ou lorsqu'ils sont désignés à la JVRN lors de la comptabilisation initiale en utilisant l'option de la juste valeur.

Le gestionnaire a évalué les modèles économiques des Fonds et a déterminé que le portefeuille d'actifs et de passifs financiers des Fonds est géré et leur performance est évaluée à la juste valeur, conformément aux stratégies de gestion du risque et de placement des Fonds; par conséquent, le classement et l'évaluation des actifs financiers se font à la JVRN.

Les Fonds ont l'obligation contractuelle de procéder à des distributions en espèces aux porteurs de parts. Par conséquent, l'obligation des Fonds relative à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables constitue un passif financier et est présentée au montant des rachats.

### b) Gestion des risques

L'approche globale des Fonds en ce qui concerne la gestion des risques repose sur des lignes directrices officielles qui régissent l'ampleur de l'exposition à divers types de risques, y compris la diversification au sein des catégories d'actifs et les limites quant à l'exposition aux placements et aux contreparties. En outre, des instruments financiers dérivés peuvent servir à gérer l'exposition à certains risques. Le gestionnaire dispose également de divers contrôles internes pour surveiller les activités de placement des Fonds, notamment la surveillance de la conformité aux objectifs et aux stratégies de placement, des directives internes et la réglementation sur les valeurs mobilières. Se reporter à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille des Fonds pour connaître les informations précises sur les risques.

#### Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur, laquelle est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Se reporter aux notes 3a à 3f pour l'évaluation de chaque type d'instrument financier détenu par les Fonds. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Les Fonds utilisent le dernier cours négocié pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Les Fonds classent les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (le *niveau 1*), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (le *niveau 3*). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 : Données d'entrée non observables concernant l'actif ou le passif.

Si des données d'entrée sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un actif ou d'un passif, le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée d'entrée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur. Le classement dans la hiérarchie des justes valeurs des actifs et passifs du Fonds se trouve à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille.

La valeur comptable de tous les actifs et passifs non liés aux placements s'approche de leur juste valeur en raison de leur nature à court terme. La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir l'utilisation de données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3.

Le gestionnaire est responsable de l'exécution des évaluations de la juste valeur qui se trouvent dans les états financiers des Fonds, y compris les évaluations classées au niveau 3. Le gestionnaire obtient les cours de fournisseurs tiers de services d'évaluation des cours et ces cours sont mis à jour quotidiennement. Chaque date de clôture, le gestionnaire examine et approuve toutes les évaluations de la juste valeur classées au niveau 3. Un comité d'évaluation se réunit tous les trimestres afin d'examiner en détail les évaluations des placements détenus par les Fonds, dont les évaluations classées au niveau 3.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier, comme un titre à revenu fixe ou un contrat dérivé, ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec un Fonds. La valeur des titres à revenu fixe et des dérivés présentés à l'inventaire du portefeuille tient compte de la solvabilité de l'émetteur et correspond donc au risque maximal de crédit auquel le Fonds est exposé.

Les Fonds peuvent investir dans des titres à revenu fixe à court terme émis ou garantis principalement par le gouvernement du Canada ou par un gouvernement provincial canadien, des obligations de banques à charte ou de sociétés de fiducie canadiennes et du papier commercial assortis de notes de crédit reconnues. Le risque de défaut sur ces titres à revenu fixe à court terme est réputé faible, leur note de crédit s'établissant principalement à A-1 (faible) ou à une note plus élevée (selon S&P Global Ratings, division de S&P Global, ou selon une note équivalente accordée par un autre service de notation).

Les notes des obligations apparaissant dans la sous-section *Risque de crédit* de la section *Risques liés aux instruments financiers* des Fonds représentent des notes recueillies et publiées par des fournisseurs tiers reconnus. Ces notes utilisées par le gestionnaire, bien qu'obtenues de fournisseurs compétents et reconnus pour leurs services de notation d'obligations, peuvent différer de celles utilisées directement par le conseiller en valeurs. Les notes utilisées par le conseiller en valeurs pourraient être plus ou moins élevées que celles utilisées pour les informations à fournir concernant les risques dans les états financiers, conformément aux lignes directrices en matière de politique de placement du conseiller en valeurs.

Les Fonds peuvent participer à des opérations de prêt de titres. Le risque de crédit lié aux opérations de prêt de titres est limité, car la valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie par le Fonds relativement à ces opérations correspond à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés. La garantie et les titres prêtés sont évalués à la valeur de marché chaque jour ouvrable. De plus amples renseignements sur les garanties et les titres prêtés se trouvent aux notes de l'état de la situation financière et à la note 2m.

#### Risque de change

Le risque de change est le risque que la valeur d'un placement fluctue en raison des variations des taux de change. Cela vient du fait que les Fonds peuvent investir dans des titres libellés ou négociés dans des monnaies autres que la monnaie de présentation des Fonds.

#### Risque de taux d'intérêt

Le prix d'un titre à revenu fixe augmente généralement lorsque les taux d'intérêt diminuent et baisse lorsque les taux d'intérêt augmentent. C'est ce qu'on appelle le risque de taux d'intérêt. Les prix des titres à revenu fixe à long terme fluctuent généralement davantage en réaction à des variations des taux d'intérêt que les prix des titres à revenu fixe à court terme. Compte tenu de la nature des titres à revenu fixe à court terme assortis d'une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an, ces placements ne sont habituellement pas exposés à un risque important que leur valeur fluctue en réponse aux changements des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### Risque d'illiquidité

Les Fonds sont exposés aux rachats au comptant quotidiens de parts rachetables. De façon générale, les Fonds conservent suffisamment de positions en trésorerie et en équivalents de trésorerie pour maintenir une liquidité appropriée. Toutefois, le risque d'illiquidité comprend également la capacité de vendre un actif au comptant facilement et à un prix équitable. Certains titres ne sont pas liquides en raison de restrictions juridiques sur leur revente, de la nature du placement ou simplement d'un manque d'acheteurs intéressés pour un titre ou un type de titre donné. Certains titres peuvent devenir moins liquides en raison de fluctuations de la conjoncture des marchés, comme des variations des taux d'intérêt ou la volatilité des marchés, qui pourraient empêcher le Fonds de vendre ces titres rapidement ou à un prix équitable. La difficulté à vendre des titres pourrait entraîner une perte ou une diminution du rendement pour le Fonds.

#### Autres risques de prix/de marché

Les autres risques de prix/de marché sont les risques que la valeur des placements fluctue en raison des variations de la conjoncture de marché. Plusieurs facteurs peuvent influencer sur les tendances du marché, comme l'évolution de la conjoncture économique, les variations de taux d'intérêt, les changements politiques et les catastrophes, comme les pandémies ou les désastres qui surviennent naturellement ou qui sont aggravés par les changements climatiques. Les pandémies comme la maladie à coronavirus 2019 (la COVID-19) peuvent avoir une incidence négative sur les marchés mondiaux et le rendement du Fonds. Tous les placements sont exposés à d'autres risques de prix/de marché.

### c) Opérations de placement, comptabilisation des produits et comptabilisation des profits (pertes) réalisé(e)s et latent(e)s

- i) Chaque achat ou vente d'un actif d'un portefeuille par le Fonds doit être pris en compte dans l'actif net dès que le calcul de l'actif net est effectué pour la première fois après la date à laquelle l'opération lie le Fonds.
- ii) Les intérêts aux fins de distribution présentés aux états du résultat global représentent le versement d'intérêts reçu par les Fonds et comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les Fonds n'amortissent pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon qui sont amorties selon la méthode linéaire.
- iii) Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende.

## Notes des états financiers (non audité)

- iv) Les opérations sur titres sont comptabilisées à la date de transaction. Les titres négociés en Bourse sont comptabilisés à la juste valeur établie selon le dernier cours, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur, établie selon le dernier cours négocié sur le marché de gré à gré lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours négocié ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les titres non cotés sont comptabilisés à la juste valeur au moyen de méthodes d'évaluation de la juste valeur déterminées par le gestionnaire dans l'établissement de la juste valeur.
- v) Les profits et pertes réalisés sur les placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont calculés en fonction du coût moyen des placements correspondants, moins les coûts de transaction.
- vi) Le revenu de placement est la somme des revenus versés aux Fonds qui proviennent des titres de fonds de placement détenus par les Fonds.
- vii) Les autres produits représentent la somme de tous les produits autres que ceux qui sont classés séparément dans les états du résultat global, moins les coûts de transaction.

### d) Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'il y a une intention, soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Le cas échéant, des renseignements additionnels se trouvent au tableau *Conventions de compensation à l'Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Cette annexe présente les dérivés de gré à gré qui peuvent faire l'objet d'une compensation.

### e) Titres en portefeuille

Le coût des titres des Fonds est établi de la façon suivante. Les titres sont acquis et vendus à un cours négocié pour établir la valeur de la position négociée. La valeur totale acquise représente le coût total du titre pour le Fonds. Lorsque des unités additionnelles d'un titre sont acquises, le coût de ces unités additionnelles est ajouté au coût total du titre. Lorsque des unités d'un titre sont vendues, le coût proportionnel des unités vendues est déduit du coût total du titre. Si le titre fait l'objet d'un remboursement de capital, ce dernier est déduit du coût total du titre. Cette méthode de suivi du coût du titre est connue sous l'appellation « méthode du coût moyen » et le coût total actuel d'un titre est le prix de base rajusté ou « PBR » du titre. Les coûts de transaction engagés au moment des opérations sur portefeuille sont exclus du coût moyen des placements et sont constatés immédiatement au poste Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et présentés à titre d'élément distinct des charges dans les états financiers.

L'écart entre la juste valeur des titres et leur coût moyen, moins les coûts de transaction, représente la plus-value (moins-value) latente de la valeur des placements du portefeuille. La variation de la plus-value (moins-value) latente des placements pour la période visée est incluse dans les états du résultat global.

Les placements à court terme sont présentés à leur coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur, dans l'inventaire du portefeuille. Les intérêts courus sur les obligations sont présentés distinctement dans les états de la situation financière.

### f) Opérations de change

La valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux courants en vigueur à chaque date d'évaluation.

Les achats et les ventes de placements, ainsi que les produits et les charges, sont convertis en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation des Fonds, aux taux de change en vigueur à la date des opérations en question. Les profits ou les pertes de change sur les placements et sur les opérations donnant lieu à un revenu sont inscrits dans les états du résultat global, respectivement à titre de profit net réalisé (perte nette réalisée) de change et à titre de revenu.

### g) Contrats de change à terme

Les Fonds peuvent conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

La variation de la juste valeur des contrats de change à terme est comprise dans les actifs dérivés et les passifs dérivés dans les états de la situation financière et constatée au poste Augmentation (diminution) de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés au cours de la période visée dans les états du résultat global.

Le profit ou la perte découlant de l'écart entre la valeur du contrat de change à terme initial et la valeur de ce contrat à la clôture ou à la livraison est réalisé et comptabilisé à titre de profit (perte) sur dérivés.

### h) Contrats à terme standardisés

Les Fonds peuvent conclure des contrats à terme standardisés à des fins de couverture ou autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les dépôts de garantie auprès des courtiers relativement aux contrats à terme standardisés sont inclus dans le montant de la marge dans les états de la situation financière. Toute variation du montant de la marge est réglée quotidiennement et incluse dans les montants à recevoir pour les titres en portefeuille vendus ou dans les montants à payer pour les titres en portefeuille achetés dans les états de la situation financière.

L'écart entre la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation et la valeur de règlement à la fermeture des bureaux à la date d'évaluation précédente est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés dans les états du résultat global.

### i) Options

Les Fonds peuvent conclure des contrats d'option à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les primes versées sur les options d'achat et les options de vente position acheteur sont constatées dans les actifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière. Lorsqu'une option position acheteur arrive à échéance, les Fonds subissent une perte correspondant au coût de l'option. Pour une opération de liquidation, les Fonds réalisent un profit ou une perte selon que le produit est supérieur ou inférieur au montant de la prime payée lors de l'achat.

À l'exercice d'une option d'achat position acheteur, le coût du titre acheté est majoré du montant de la prime payée au moment de l'achat.

Les primes touchées sur les options position vendeur sont constatées dans les passifs dérivés et évaluées par la suite à la juste valeur dans les états de la situation financière à titre de diminution initiale de la valeur des placements. Les primes reçues sur les options position vendeur qui arrivent à échéance sans avoir été exercées sont constatées à titre de profits réalisés et présentées au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés dans les états du résultat global. Pour une opération de liquidation, si le coût pour dénouer l'opération est supérieur à la prime reçue, les Fonds comptabilisent une perte réalisée. Par contre, si la prime reçue lorsque l'option a été vendue est supérieure au montant payé, les Fonds comptabilisent un profit réalisé qui est présenté au poste Profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Si une option de vente position vendeur est exercée, le coût du titre livré est réduit du montant des primes reçues au moment où l'option a été vendue.

### j) Swaps

Les Fonds peuvent conclure des swaps à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture lorsque cette activité est conforme à leurs objectifs de placement et permise par les autorités canadiennes en valeurs mobilières. Les Fonds peuvent conclure des swaps, soit au moyen d'échanges permettant la compensation et le règlement, soit avec des institutions financières désignées comme contreparties. Les swaps conclus avec des contreparties exposent les Fonds à un risque de crédit à l'égard des contreparties ou des garants. À l'exception de certains dérivés visés compensés, les Fonds ne concluront des swaps qu'avec des contreparties ayant une notation désignée.

Le montant à recevoir (ou à payer) sur les swaps est constaté comme un actif dérivé ou un passif dérivé dans les états de la situation financière sur la durée de vie des contrats. Les profits latents sont présentés comme un actif et les pertes latentes, comme un passif dans les états de la situation financière. Un profit ou une perte réalisé est comptabilisé à la résiliation anticipée ou partielle et à l'échéance du swap, et est constaté à titre de profit (perte) sur dérivés. Toute variation du montant à recevoir (ou à payer) sur un swap est constatée comme une variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements et des dérivés dans les états du résultat global. Des renseignements sur les swaps en vigueur à la fin de la période figurent à l'inventaire du portefeuille des Fonds, dans le tableau Actifs et passifs dérivés – swaps.

**k) Vente à découvert et frais d'emprunt**

Les Fonds peuvent effectuer des opérations de vente à découvert. Dans le cadre d'une stratégie de vente à découvert, le conseiller en valeurs détermine les titres dont la valeur devrait baisser. Les Fonds empruntent alors des titres auprès d'un dépositaire ou d'un courtier (*l'agent prêteur*) et les vendent sur le marché ouvert. Les Fonds doivent racheter les titres à une date ultérieure afin de les retourner à l'agent prêteur. Entre-temps, le produit provenant de l'opération de vente à découvert est déposé auprès de l'agent prêteur, et les Fonds versent à celui-ci des intérêts sur les titres empruntés. Si les Fonds rachètent les titres plus tard à un prix inférieur à celui auquel ils ont vendu les titres empruntés sur le marché ouvert, un profit sera réalisé. Il y aura toutefois une perte si le prix des titres empruntés augmente. Les profits réalisés ou les pertes réalisées sur la vente à découvert de titres sont inscrits dans les états du résultat global à titre de profit net (perte nette) réalisé(e) à la vente de placements et de dérivés. Le cas échéant, les dividendes et les intérêts payés sur la vente à découvert de titres sont inscrits dans les états du résultat global à titre de charge de dividendes sur les placements vendus à découvert et charge d'intérêt sur les placements vendus à découvert, respectivement.

**l) Mises en pension de titres et prises en pension de titres**

Les Fonds peuvent conclure des mises en pension de titres et des prises en pension de titres.

Dans le cadre des conventions de mise en pension, les titres sont vendus à une contrepartie par le Fonds qui accepte de racheter les titres de la contrepartie à un prix plus élevé à une date future déterminée. L'écart de prix est présenté à titre de charge d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de vendre le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties acceptables pour le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit être d'au moins 102 % de la valeur de marché du titre vendu. Toutes les conventions de mise en pension en cours à la fin de la période se trouvent à l'inventaire du portefeuille.

Dans le cadre des conventions de prise en pension, les titres sont achetés par le Fonds d'une contrepartie qui accepte de racheter les titres à un prix plus élevé à une date future déterminée. La différence de prix est présentée à titre de revenus d'intérêt. Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne s'acquitte pas de son obligation de racheter le titre. Le risque est géré par le recours à des contreparties jugées acceptables par le gestionnaire et par la réception des titres comme garantie. La valeur de la garantie doit correspondre à au moins 102 % de la valeur marchande quotidienne de la trésorerie investie. Toutes les conventions de prise en pension en cours à la fin de la période se trouvent à l'inventaire du portefeuille.

**m) Prêts de titres**

Les Fonds peuvent prêter des titres en portefeuille afin de dégager des revenus supplémentaires qui sont présentés dans les états du résultat global. Les actifs prêtés du Fonds ne peuvent dépasser 50 % de la juste valeur de l'actif de ce Fonds (compte non tenu du bien affecté en garantie des titres prêtés). Selon les exigences du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, la garantie minimale permise est de 102 % de la valeur de marché des titres prêtés. Une garantie peut se composer de ce qui suit :

- i) Trésorerie.
- ii) Titres admissibles.
- iii) Des lettres de crédit irrévocables émises par une institution financière canadienne qui n'est ni la contrepartie du Fonds dans l'opération ni une société du même groupe que celle-ci, pour autant que ses titres de créance notés comme dette à court terme par une agence de notation désignée, ou un membre du même groupe que l'agence de notation désignée, aient une notation désignée.
- iv) Les titres qui sont immédiatement convertibles en titres du même émetteur, de la même catégorie ou du même type et de la même durée que les titres prêtés, ou échangeables contre de tels titres.

La juste valeur des titres prêtés est établie à la clôture d'une date d'évaluation, et toute garantie additionnelle exigée est livrée au Fonds le jour ouvrable suivant. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans l'inventaire du portefeuille et figurent aux états de la situation financière, dans la valeur totale des placements (actifs financiers non dérivés), à la juste valeur. Le cas échéant, les opérations de prêt de titres des Fonds sont présentées dans la note intitulée *Prêt de titres* des états de la situation financière.

Selon le *Règlement 81-106 sur l'information continue des fonds d'investissement*, il est nécessaire de présenter un rapprochement du revenu brut tiré des opérations de prêt de titres du Fonds et du revenu tiré des opérations de prêt de titres présenté dans les états du résultat global du Fonds. Le montant brut décollant des opérations de prêt de titres comprend les intérêts versés sur la garantie, les retenues d'impôt déduites, les honoraires payés à l'agent chargé des prêts du Fonds et le revenu tiré du prêt de titres reçu par le Fonds. S'il y a lieu, le rapprochement se trouve dans les notes des états du résultat global des Fonds.

**n) Fonds à séries multiples**

Les Fonds ont émis quatre séries de parts. Les gains ou les pertes en capital réalisés ou latents, les produits et les charges communes (autres que les frais d'administration fixes et les frais de gestion) du Fonds sont attribués aux porteurs de parts chaque date d'évaluation proportionnellement à la valeur liquidative respective du jour précédent, laquelle tient compte des opérations effectuées par le porteur de parts ce jour-là, pour chaque série de parts à la date de l'attribution. Les frais d'administration fixes et les frais de gestion n'ont pas besoin d'être attribués. Toutes les charges d'exploitation (sauf les frais des fonds) des séries A, F et S sont prises en charge par le gestionnaire en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes relativement à ces séries. Les Fonds ne paient pas de frais d'administration fixes relativement aux parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation qui ne sont pas des frais des fonds imputés aux parts de série O des Fonds.

**o) Prêts et créances, autres actifs et passifs**

Les prêts et créances et autres actifs et passifs sont comptabilisés au coût amorti, qui s'approche de leur juste valeur, à l'exception de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui est présenté à la valeur de rachat.

**p) Légende des abréviations**

Voici les abréviations (conversion de devises et autres) qui peuvent être utilisées dans l'inventaire du portefeuille :

<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>	<i>Abréviations des devises</i>	<i>Nom de la devise</i>
AUD	Dollar australien	ILS	Shekel israélien
BRL	Real brésilien	INR	Roupie indienne
CAD	Dollar canadien	JPY	Yen japonais
CHF	Franc suisse	KRW	Won sud-coréen
CLP	Peso chilien	MXN	Peso mexicain
CNY	Renminbi chinois	MYR	Ringgit malais
COP	Peso colombien	NOK	Couronne norvégienne
CZK	Couronne tchèque	NZD	Dollar néo-zélandais
DKK	Couronne danoise	PHP	Peso philippin
EUR	Euro	PLN	Zloty polonais
GBP	Livre sterling	RUB	Rouble russe
HKD	Dollar de Hong Kong	SEK	Couronne suédoise
HUF	Forint hongrois	SGD	Dollar de Singapour
IDR	Rupiah indonésienne	THB	Baht thaïlandais

## Notes des états financiers (non audité)

Abréviations des devises	Nom de la devise	Abréviations des devises	Nom de la devise
TRY	Nouvelle livre turque	USD	Dollar américain
TWD	Dollar de Taïwan	ZAR	Rand sud-africain

Autres abréviations	Description
CAAÉ	Certificat américain d'actions étrangères
CDA	Certificats de dépôt autrichien
OVC	Obligation à valeur conditionnelle internationale
FNB	Fonds négocié en Bourse
CIAÉ	Certificat international d'actions étrangères
IPN	Billet de participation internationale
iShares	Actions indicielles
iUnits	Parts indicielles
LEPOs	Options de vente à bas prix d'exercice
MSCI	Indice Morgan Stanley Capital
OPALS	Portefeuilles optimisés sous forme de titres cotés
PERLES	Rendement lié à des titres participatifs
FPI	Fiducie de placement immobilier
CSAÉ	Certificat suédois d'actions étrangères

### q) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part de chaque série est obtenue en divisant l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (à l'exclusion des distributions), présentée dans les états du résultat global, par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

### r) Normes publiées mais non encore entrées en vigueur

Un certain nombre de nouvelles normes, de modifications apportées à des normes et de nouvelles interprétations n'étaient pas encore en vigueur au 28 février 2025 et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers.

#### i) Classement et évaluation des instruments financiers (modifications d'IFRS 9 et d'IFRS 7)

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7. Entre autres modifications, l'IASB a précisé qu'un passif financier est décomptabilisé à la date de règlement et a introduit un choix de méthode comptable qui permet à l'entité de décomptabiliser, avant la date du règlement, un passif financier qui sera réglé au moyen d'un système de paiement électronique. Les modifications s'appliquent pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, et leur application anticipée est permise.

#### ii) IFRS 18, États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18, qui remplace l'IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme comprend plusieurs exigences qui pourraient avoir une incidence sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers. Celles-ci comprennent :

- l'obligation de classer les produits et les charges dans des catégories distinctes et de fournir des totaux et sous-totaux distincts dans l'état du résultat net;
- de meilleures indications à l'égard du regroupement, de l'emplacement et du libellé des éléments dans les états financiers et les notes annexes;
- des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction.

L'IFRS 18 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'application anticipée est permise.

Les Fonds évaluent actuellement l'incidence de cette nouvelle norme et de ces modifications. Aucune autre nouvelle norme, modification ou interprétation ne devrait avoir une incidence importante sur les états financiers des Fonds.

## 3. Évaluation des placements

La date d'évaluation (la *date d'évaluation*) du Fonds correspond à une journée ouvrable au siège social du gestionnaire. Le gestionnaire peut, à son gré, fixer d'autres dates d'évaluation. La valeur des placements ou des actifs du Fonds est calculée comme suit :

### a) Trésorerie et autres actifs

La trésorerie, les débiteurs, les dividendes à recevoir, les distributions à recevoir et les intérêts à recevoir sont évalués à la juste valeur ou à leur coût comptabilisé, plus ou moins les variations de change survenues entre le moment où l'actif a été comptabilisé par le Fonds et la date d'évaluation actuelle, qui se rapproche de la juste valeur.

Les placements à court terme (instruments du marché monétaire) sont évalués à la juste valeur.

### b) Obligations, débiteures et autres titres de créance

Les obligations, débiteures et autres titres de créance sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours fourni par un fournisseur reconnu à la clôture des opérations à une date d'évaluation donnée, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour, le gestionnaire déterminera alors le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

### c) Titres cotés en Bourse, titres non cotés en Bourse et juste valeur des titres étrangers

Les titres cotés ou négociés en Bourse sont évalués à la juste valeur selon le dernier cours, lorsque le dernier cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour, ou, s'il n'y a pas de cours négocié en Bourse ou lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur du jour et dans le cas de titres négociés sur un marché de gré à gré, à la juste valeur telle qu'elle est déterminée par le gestionnaire comme base d'évaluation appropriée. Dans un tel cas, une juste valeur est établie par le gestionnaire pour déterminer la valeur actuelle. Si des titres sont intercotés ou négociés sur plus d'une Bourse ou d'un marché, le gestionnaire a recours au marché principal ou à la Bourse principale pour déterminer la juste valeur de ces titres.

La juste valeur des parts de chaque fonds commun de placement dans lequel les Fonds investissent est établie au moyen de la valeur liquidative la plus récente déterminée par le fiduciaire ou le gestionnaire du fonds commun de placement à la date d'évaluation.

Les titres non cotés en Bourse sont évalués à la juste valeur d'après le dernier cours tel qu'il est fixé par un courtier reconnu, ou le gestionnaire peut décider d'un prix qui reflète plus précisément la juste valeur de ces titres, s'il estime que le dernier cours ne reflète pas la juste valeur.

L'évaluation à la juste valeur est conçue pour éviter les cours périmés et pour fournir une valeur liquidative plus exacte, et elle peut servir de dissuasion contre les opérations nuisibles à court terme ou excessives effectuées dans le Fonds. Lorsque des titres cotés ou négociés en Bourse ou sur un marché qui ferme avant les marchés ou les Bourses d'Amérique du Nord ou d'Amérique du Sud sont évalués par le gestionnaire à leur juste valeur marchande, plutôt qu'à leurs cours cotés ou publiés, les cours des titres utilisés pour calculer l'actif net ou la valeur liquidative du Fonds peuvent différer des cours cotés ou publiés de ces titres.

### d) Dérivés

Les positions longues sur options, les titres assimilables à des titres de créance et les bons de souscription cotés sont évalués à la juste valeur au moyen du dernier cours inscrit à leur Bourse principale ou fourni par un courtier reconnu pour ces titres, lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour et que la note de crédit de chaque contrepartie (attribuée par S&P Global Ratings, division de S&P Global) est égale ou supérieure à la notation désignée minimale.

Lorsqu'une option est vendue par un Fonds, la prime qu'il reçoit est comptabilisée en tant que passif évalué à un montant égal à la juste valeur actuelle de l'option qui aurait pour effet de liquider la position. La différence résultant d'une réévaluation est considérée comme un profit ou une perte latent(e) sur placement; le passif est déduit lors du calcul de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Les titres visés par une option de vente, le cas échéant, sont évalués de la façon décrite ci-dessus pour les titres cotés.

Les contrats à terme standardisés, les contrats à terme et les swaps sont évalués à la juste valeur selon le profit ou la perte, le cas échéant, qui serait réalisé(e) à la date d'évaluation, si la position dans les contrats à terme standardisés, les contrats à terme ou les swaps était liquidée.

La marge payée ou déposée à l'égard de swaps et de contrats à terme est inscrite comme un débiteur, et une marge constituée d'actifs autres que la trésorerie est désignée comme détenue à titre de sûreté.

Les autres instruments dérivés et les marges sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### e) Titres à négociation restreinte

Les titres à négociation restreinte acquis par les Fonds sont évalués à la juste valeur d'une manière qui, selon le gestionnaire, représente leur juste valeur.

### f) Autres titres

Tous les autres placements des Fonds sont évalués à la juste valeur conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières, le cas échéant, au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

Le gestionnaire évalue à la juste valeur tout titre ou autre bien des Fonds pour lequel aucun cours n'est disponible ou dont le cours, de l'avis du gestionnaire, ne reflète pas adéquatement la valeur réelle. Dans de tels cas, la juste valeur est établie au moyen de techniques d'évaluation à la juste valeur qui reflètent plus précisément la juste valeur établie par le gestionnaire.

## 4. Participations dans les fonds sous-jacents

Les Fonds peuvent investir dans d'autres fonds de placement (les *fonds sous-jacents*). Chaque fonds sous-jacent investit dans un portefeuille d'actifs dans le but de réaliser des rendements sous forme de revenu de placement et une plus-value du capital pour le compte de ses porteurs de parts. Chaque fonds sous-jacent finance ses activités surtout par l'émission de parts rachetables, lesquelles sont remboursables au gré du porteur de parts et donnent droit à la quote-part de l'actif net du fonds sous-jacent. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents détenues sous forme de parts rachetables sont présentées à l'inventaire du portefeuille à la juste valeur, ce qui représente l'exposition maximale des Fonds à ces placements. Les participations des Fonds dans les fonds sous-jacents à la fin de l'exercice précédent sont présentées à la sous-section *Risque de concentration* de la section *Risques liés aux instruments financiers* dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille*. Les distributions tirées des fonds sous-jacents sont inscrites aux états du résultat global à titre de revenu de placement. Les profits (pertes) réalisés(e)s et la variation des profits (pertes) latent(e)s provenant des fonds sous-jacents sont également présentés aux états du résultat global. Les Fonds ne fournissent pas d'autre soutien important aux fonds sous-jacents que ce soit d'ordre financier ou autre.

Le cas échéant, le tableau Participations dans des fonds sous-jacents est présenté dans l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* et fournit des renseignements supplémentaires sur les placements du Fonds dans les fonds sous-jacents lorsque les participations représentent plus de 20 % de chacun des fonds sous-jacents.

## 5. Effet de levier

Dans le cadre de la stratégie de placement des Fonds, les Fonds peuvent avoir recours à l'effet de levier pour atteindre leurs objectifs de placement. Un effet de levier se produit quand l'exposition notionnelle du Fonds aux actifs sous-jacents est plus grande que le montant investi, et il ne peut dépasser 300 % de la valeur liquidative du Fonds. L'exposition notionnelle est la somme de ce qui suit :

- i) l'encours total des emprunts aux termes des conventions d'emprunt;
- ii) la valeur marchande globale de tous les titres vendus à découvert; et
- iii) la valeur notionnelle totale des positions sur dérivés visés du Fonds, à l'exception des dérivés utilisés à des fins de couverture.

De plus amples renseignements sur l'utilisation de l'effet de levier par le Fonds, y compris les moments où l'utilisation de l'effet de levier par le Fonds a atteint son plus bas et son plus haut niveau pendant la période de présentation de l'information financière sont présentés à l'*Annexe à l'inventaire du portefeuille* du Fonds.

## 6. Parts rachetables émises et en circulation

Les Fonds ont émis quatre séries de parts et chaque série peut émettre un nombre illimité de parts. Les parts en circulation représentent l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables des Fonds. Chaque part est sans valeur nominale, et la valeur de chaque part correspond à la valeur liquidative qui est déterminée à chaque date d'évaluation. Le règlement du coût des parts émises est effectué conformément aux lois des autorités canadiennes en valeurs mobilières applicables au moment de l'émission. Les distributions effectuées par les Fonds et réinvesties par les porteurs de parts en parts additionnelles sont également considérées comme des parts rachetables émises par les Fonds.

Les parts sont rachetées à la valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque série de parts des Fonds. Le droit de faire racheter des parts des Fonds peut être suspendu sur approbation des autorités canadiennes en valeurs mobilières ou lorsque la négociation normale est suspendue à une Bourse de valeurs, d'options ou de contrats à terme au Canada ou à l'étranger où sont négociés les titres ou les instruments dérivés qui constituent plus de 50 % de la valeur ou de l'exposition sous-jacente du total de l'actif des Fonds, à l'exclusion du passif des Fonds, et lorsque ces titres ou ces instruments dérivés ne sont pas négociés à une autre Bourse qui représente une option raisonnablement pratique pour les Fonds. Les Fonds ne sont pas soumis, en vertu de règles externes, à des exigences concernant leur capital.

Le capital reçu par les Fonds est utilisé dans le cadre du mandat de placement des Fonds. Pour les Fonds, cela peut inclure la capacité d'avoir les liquidités nécessaires pour répondre aux besoins de rachat de parts à la demande des porteurs de parts.

La variation des parts émises et en circulation pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 est présentée dans les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 7. Frais de gestion, frais d'administration fixes et charges d'exploitation

Les frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative des Fonds, sont calculés et cumulés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés au gestionnaire en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes liées aux activités du gestionnaire, les commissions de suivi et les honoraires des sous-conseillers en valeurs sont payés par le gestionnaire à même les frais de gestion reçus des Fonds.

Les frais de gestion annuels maximum exprimés en pourcentage de la valeur liquidative moyenne pour chaque série de parts du Fonds sont présentés à la note *Taux maximum des frais de gestion facturables* des états du résultat global. Pour les parts de série O, les frais de gestion négociés sont payés par les porteurs de parts, ou selon leurs instructions, ou par les courtiers ou les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts.

Le gestionnaire peut également imputer aux Fonds un montant inférieur aux frais de gestion maximums, présentés à la note *Taux maximums des frais de gestion facturables* des états du résultat global, et ainsi renoncer aux frais de gestion. Le gestionnaire peut, en tout temps et à sa seule discrétion, cesser de renoncer aux frais de gestion.

## Notes des états financiers (non audité)

Dans certains cas, le gestionnaire peut imputer des frais de gestion à un Fonds qui sont inférieurs aux frais de gestion qu'il a le droit d'exiger de certains investisseurs dans un Fonds. L'écart dans le montant des frais de gestion est payé par le Fonds aux investisseurs concernés à titre de distribution de parts additionnelles (les *distributions des frais de gestion*) du Fonds.

Les distributions des frais de gestion sont négociables entre le gestionnaire et l'investisseur et dépendent principalement de l'importance du placement de l'investisseur dans le Fonds. Les distributions des frais de gestion payées aux investisseurs admissibles n'ont pas d'incidence négative sur le Fonds ou sur tout autre investisseur du Fonds. Le gestionnaire peut augmenter ou diminuer le montant des distributions des frais de gestion pour certains investisseurs de temps à autre.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement aux parts de séries A, F et S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces séries de parts (les *frais d'administration fixes*). Les frais d'administration fixes correspondront à un pourcentage précisé de la valeur liquidative de chaque série de parts du Fonds, calculés et accumulés chaque jour et payés chaque mois. Les frais d'administration fixes imputés aux parts de séries A, F et S du Fonds sont présentés à la note intitulée *Frais d'administration fixes* des états du résultat global. Aucuns frais d'administration fixes ne sont exigibles à l'égard des parts de série O. Le gestionnaire paie les charges d'exploitation du Fonds autres que les frais des fonds imputés aux parts de série O du Fonds. Les frais d'administration fixes payables par le Fonds pourraient, au cours d'une période donnée, être supérieurs ou inférieurs aux dépenses que nous engageons dans le cadre de la prestation des services au Fonds.

Outre les frais de gestion et les frais d'administration fixes, les Fonds sont responsables des frais des fonds, qui comprennent, sans s'y limiter, l'ensemble des frais et charges relatifs au comité d'examen indépendant et les dépenses relatives aux emprunts et aux intérêts. Les frais d'opération, qui peuvent comprendre les frais de courtage, les marges, les commissions et les autres frais d'opération sur valeurs mobilières, sont également payés par les Fonds.

Le gestionnaire peut, dans certains cas, renoncer à la totalité ou à une partie des frais d'administration fixes payés par le Fonds relativement aux parts des séries A, F ou S du Fonds. La décision de renoncer aux frais d'administration fixes ou de les absorber en totalité ou en partie est au gré du gestionnaire et cette décision pourrait se poursuivre indéfiniment ou être révisée en tout temps sans préavis aux porteurs de parts. Les charges d'exploitation, qu'elles soient payables par le gestionnaire ou par le Fonds dans le cadre des frais des fonds, peuvent comprendre des services fournis par le gestionnaire ou les membres de son groupe.

Lorsque le Fonds investit dans des parts d'un fonds sous-jacent, le Fonds ne verse pas en double des frais de gestion sur la partie de ses actifs qu'il investit dans des parts du fonds sous-jacent. En outre, le Fonds ne verse pas en double des frais d'acquisition ou des frais de rachat à l'égard de l'achat ou du rachat par ce dernier de parts du fonds sous-jacent. Certains fonds sous-jacents détenus par le Fonds peuvent offrir des distributions des frais de gestion. Ces distributions des frais de gestion d'un fonds sous-jacent seront versées comme il est exigé pour les versements de distributions imposables par un Fonds. Le gestionnaire d'un fonds sous-jacent peut, dans certains cas, renoncer à une partie des frais de gestion d'un fonds sous-jacent ou prendre en charge une partie des charges d'exploitation de ce dernier.

### 8. Impôt sur le résultat et retenues d'impôt

Tous les Fonds sont des fiducies de fonds communs de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). La tranche de leur revenu net et des gains en capital nets réalisés distribuée aux porteurs de parts n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat. De plus, l'impôt sur le résultat payable sur les gains en capital nets réalisés non distribués est remboursable en fonction d'une formule établie lorsque les parts du Fonds sont rachetées. Une partie suffisante du revenu net et des gains en capital nets réalisés du Fonds a été ou sera distribuée aux porteurs de parts de sorte qu'aucun impôt n'est payable par le Fonds et, par conséquent, aucune provision pour impôt sur le résultat n'a été constituée dans les états financiers. À l'occasion, un Fonds peut verser des distributions qui dépassent le revenu net et les gains en capital nets qu'il a réalisés. Cette distribution excédentaire est désignée à titre de remboursement de capital et n'est pas imposable entre les mains des porteurs de parts. Cependant, un remboursement de capital réduit le prix moyen des parts des porteurs de parts aux fins fiscales.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pendant 20 ans.

Aux fins de l'impôt sur le résultat, les pertes en capital peuvent être reportées en avant indéfiniment et déduites des gains en capital réalisés au cours d'exercices ultérieurs. Le cas échéant, les pertes en capital nettes et les pertes autres qu'en capital d'un Fonds sont présentées en dollars canadiens dans la note *Pertes en capital nettes et pertes autres qu'en capital* des états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

L'année d'imposition de tous les Fonds se termine le 15 décembre.

Les Fonds sont actuellement assujettis à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charge distincte dans les états du résultat global.

### 9. Commissions de courtage et honoraires

Le total des commissions versées par les Fonds aux courtiers relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds. Lors de l'attribution des activités de courtage à un courtier, le conseiller en valeurs des Fonds peut se tourner vers la prestation de biens et de services par le courtier ou un tiers, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs des Fonds à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global de chaque Fonds.

Les opérations relatives à des titres à revenu fixe, à d'autres titres et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) sont effectuées sur le marché de gré à gré, où les participants agissent à titre de mandants. Ces titres sont généralement négociés en fonction du solde net et ne comportent habituellement pas de commissions de courtage, mais comprennent, en règle générale, une marge (soit la différence entre le cours acheteur et le cours vendeur du titre du marché applicable).

Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe et à certains produits dérivés (y compris les contrats à terme) ne peuvent être déterminées et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans les montants.

### 10. Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait aux Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement, les *frais*) décrits ci-après. Les Fonds peuvent détenir des titres de la Banque CIBC. La Banque CIBC et les membres de son groupe peuvent également prendre part à des placements d'émetteurs ou accorder des prêts à des émetteurs dont les titres peuvent figurer dans le portefeuille des Fonds, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds en agissant à titre de mandant, qui ont conclu des opérations d'achat ou de vente de titres auprès du Fonds au nom d'un autre fonds d'investissement géré par la Banque CIBC ou un membre de son groupe ou qui ont agi à titre de contrepartie dans les opérations sur dérivés. Les frais de gestion à payer et les autres charges à payer inscrits aux états de la situation financière sont généralement payables à une partie liée du Fonds.

*Gestionnaire, fiduciaire et conseiller en valeurs des Fonds*

Gestion d'actifs CIBC inc. (*GACI*), filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, agit en qualité de gestionnaire, de fiduciaire, d'agent chargé de la tenue des registres, d'agent de transfert et de conseiller en valeurs du Fonds.

Le gestionnaire paie les charges d'exploitation des Fonds (autres que les frais des fonds) relativement aux parts de séries A, F et S, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, les charges d'exploitation et les frais d'administration; les frais réglementaires; les honoraires des auditeurs et les frais juridiques; les honoraires du fiduciaire, les frais de garde et de dépôt et les honoraires des agents; et les frais de service aux investisseurs et les frais liés aux rapports aux porteurs de parts, aux prospectus, aux aperçus des fonds et aux autres rapports, en contrepartie du paiement, par le Fonds, de frais d'administration fixes au gestionnaire relativement à ces séries de parts. La valeur (incluant toutes les taxes applicables) des frais d'administration fixes que le gestionnaire a reçus du Fonds est présentée dans les états du résultat global à titre de frais d'administration fixes.

### Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs prend des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, à certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs, à Marchés mondiaux CIBC inc. et à CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. Le total des commissions versées aux courtiers liés relativement aux opérations sur portefeuille est présenté à la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global des Fonds.

Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe, d'autres titres et de certains produits dérivés aux Fonds. Les courtiers, y compris Marchés mondiaux CIBC inc. et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs qui traite les opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, *rabais de courtage*). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs à prendre des décisions en matière de placement pour les Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom des Fonds. Les services sont fournis par le courtier qui effectue la négociation ou par un tiers et payés par ce courtier. Les frais de garde directement liés aux opérations sur portefeuille engagés par les Fonds, ou une partie des Fonds, pour lesquels GACI est le conseiller en valeurs, sont payés par GACI ou encore par le courtier ou les courtiers à la demande de GACI. Le total des rabais de courtage versés par les Fonds aux courtiers liés est présenté dans la note *Commissions de courtage et honoraires* des états du résultat global des Fonds.

### Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire des Fonds (le *dépositaire*). Le dépositaire détient les liquidités et les titres pour les Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services aux Fonds, notamment la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire en contrepartie de l'imputation par les Fonds de frais d'administration fixes. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

### Fournisseur de services

Le dépositaire fournit également certains services aux Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Le gestionnaire reçoit des frais d'administration fixes des Fonds et, en contrepartie, paie certaines charges d'exploitation, dont les frais de garde (incluant toutes les taxes applicables), et les frais de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille (incluant toutes les taxes applicables) sont payés au dépositaire. Le cas échéant, des honoraires liés aux prêts de titres sont déduits des produits reçus par le Fonds.

Les montants en dollars versés par les Fonds (incluant toutes les taxes applicables) au dépositaire au titre des services de prêt de titres pour les semestres clos les 28 février 2025 et 29 février 2024 sont présentés dans la note *Fournisseur de services* des états du résultat global.

### 11. Opérations de couverture

Certains titres libellés en devises ont fait l'objet d'une couverture totale ou partielle à l'aide de contrats de change à terme dans le cadre des stratégies de placement des Fonds. Ces couvertures sont indiquées par un numéro de référence dans l'inventaire du portefeuille et un numéro de référence correspondant dans le tableau *Actifs et passifs dérivés – contrats de change à terme*.

### 12. Garantie sur certains dérivés visés

Des placements à court terme peuvent être utilisés comme garantie pour des contrats à terme standardisés ou des swaps en cours auprès de courtiers.



GESTION  
D'ACTIFS CIBC

**Gestion d'actifs CIBC inc.**

1000, rue De La Gauchetière Ouest, bureau 3200  
Montréal (Québec)  
H3B 4W5

1-888-888-3863

[www.investissementsrenaissance.ca](http://www.investissementsrenaissance.ca)

[info@gestiondactifscibc.com](mailto:info@gestiondactifscibc.com)